

Maintien et évolution du français dans les provinces du Canada anglophone

Raymond Mougeon

Collège Universitaire Glendon, York University

1 Introduction

Dans la présente étude nous allons analyser un ensemble de données relatives à la vitalité et à l'évolution du français dans les provinces du Canada anglophone. Dans un article sur les choix de langue des jeunes Franco-Canadiens en contexte minoritaire, Laflamme (2001) déplorait le manque de finesse des travaux qui ont évalué les chances de survie des communautés francophones à la lumière des données du recensement (p.ex. Bernard, 1990, 1991 ou Castonguay, 1998). Selon lui, dans ces travaux, on a conclu, peut-être trop rapidement, à la disparition future des minorités francophone hors Québec et surtout, on a fait l'économie de la prise en compte de plusieurs facteurs susceptibles d'influencer la vitalité de ces minorités (p.ex. l'éducation, les médias, les leaders). On trouve un point de vue connexe dans Heller (1994), ouvrage consacré à la minorité francophone de l'Ontario, dans lequel cette auteure fait la remarque suivante: « si la classe sociale est certainement à l'œuvre dans les processus de sélection de l'éducation franco-ontarienne, ces processus n'ont jamais été examinés selon cette perspective; d'une façon générale la relation de la classe sociale avec l'usage de la langue, de l'identité et d'autres manifestations culturelles dans la mobilité sociale commence seulement à être exploré. » [notre traduction].

Dans notre étude, nous aborderons la question du maintien du français hors Québec selon la perspective plus complexe adoptée par Laflamme et Heller, mais sans rompre pour cela avec

la méthodologie des travaux démolinguistiques qui ont exploité les données du recensement, ce pour plusieurs raisons: i) ces données fournissent des clichés globaux du contexte démographique dans lequel sont insérées les minorités francophones hors Québec ; ii) elle permettent d'examiner cette question dans une perspective diachronique (à l'aide de données en temps apparent et réel) ; iii) depuis 2001, elles permettent d'évaluer le poids du français sur le marché du travail, un facteur primordial dans la survie des minorités francophones, que les études démolinguistiques antérieures n'ont pas pu prendre en considération et iv) elles n'excluent pas la possibilité de focaliser sur des communautés spécifiques (par ex. les francophones d'une localité donnée). Notre étude se distinguera aussi des travaux antérieurs dans la mesure où elle traitera non seulement de la question de la vitalité des communautés francophones hors Québec, mais aussi de l'évolution du français dans ces communautés, ce à la lumière des données contextuelles sociologiques et démographiques.

Notre étude est divisée en trois parties. Dans la première partie, nous utilisons les données du recensement national pour calculer différents indices de la vitalité des francophones dans chacune des neuf provinces du Canada anglophone. Ces indices incluent: le maintien du français au foyer, l'exogamie linguistique, la reproduction linguistique intergénérationnelle, le poids du français sur le marché du travail et la fréquentation des écoles de langue française. Dans la deuxième partie, nous poursuivrons cette analyse en nous concentrant sur quatre communautés francophones situées en Ontario et en nous appuyant à la fois sur les données du recensement national et les données d'une enquête en milieu scolaire. Pour certains des indices mentionnés ci-dessus, nous examinerons leur évolution sur les cinq ou six dernières décennies. L'étude de la vitalité des francophones dans les quatre communautés franco-ontariennes permettra d'examiner les liens entre le poids du français sur le marché de l'emploi, le niveau d'instruction des

francophones, le maintien du français au foyer et la fréquentation des écoles de langue française. Les données de l'enquête permettront de mesurer la part des choix individuels parmi les adolescents franco-ontariens relativement à l'emploi du français et de l'anglais pour la communication dans la vie quotidienne. Dans la troisième partie de notre étude, nous traiterons de la question de l'évolution du français parlé à la lumière de certains résultats d'une recherche en cours sur la variation dans le parler des adolescents des quatre communautés ciblées par notre enquête. Les aspects de l'évolution du français qui seront abordés concernent l'influence respective de l'école et de la communauté dans la transmission des normes supra-locale et vernaculaire et l'impact de la montée du transfert à l'anglais sur le changement linguistique. Nous verrons entre autres que les processus de variation linguistique sont à la fois déterminés par l'écologie langagière des différentes communautés et par les choix de langue des locuteurs du français.

2. Travaux antérieurs

Les travaux de chercheurs canadiens tels que Landry et Allard (1990, 1994, 1997), Breton (1968) Castonguay (1979, 1998), Heller (1994, 1995), Laflamme (2001, 2004), et Thériault (2006) forment l'arrière-plan empirique et théorique de la présente étude. Ils traitent respectivement des dimensions socio-psychologiques, institutionnelles, démographiques, socio-politiques et culturelles de l'histoire plus ou moins récente et des perspectives d'avenir des communautés francophones hors Québec. Notre réflexion est également nourrie par les études qui se sont penchées sur la position du français (L1 ou L2) à l'échelle mondiale (ex. les travaux de Chaudenson 1991, Hagège 1994, Calvet, L.-J., 1996, 2002, Calvet A. et Calvet L.-J. 2009) ou qui se sont penchés sur les facteurs d'ordre écologique qui pèsent sur la variation et le

changement linguistique (ex. Milroy 1980, Labov 2001, et Mufwene 2008). Il serait vain d'entreprendre une revue de ces travaux ici, toutefois, nous y ferons référence lorsque nous discuterons les résultats de nos analyses démolinguistiques et sociolinguistiques.

3. Évolution démographique des minorités francophones hors Québec

3.1. Variation de la force démographique selon l'espace et le temps

Comme le montre le Tableau 1, dans les provinces du Canada anglophone, le nombre total des individus de langue maternelle française (par commodité, nous les désignerons du terme 'francophones' dans la présente étude) a augmenté de 1961 à 1991, point dans le temps où il a frisé le million et où il représentait près de 15% de la population francophone du Canada. Au début du nouveau siècle le nombre des francophones hors Québec a amorcé un déclin prononcé, au point où lors du dernier recensement en 2006, il avait presque rejoint le niveau qu'il atteignait en 1961.¹ On constate aussi que l'importance numérique des francophones varie considérablement d'une province à l'autre. C'est à Terre-Neuve que la population francophone est la plus faible et en Ontario qu'elle est la plus forte. En 2006, la population franco-terre-neuvienne n'incluait qu'un peu plus de 2 000 individus alors que la population franco-ontarienne en incluait presque un demi-million. En fait en 1961, 75% des francophones hors Québec résidaient en Ontario et au Nouveau-Brunswick et, en 2006, les francophones de ces deux provinces représentaient plus de 82% de la population francophone hors Québec. C'est aussi dans ces deux provinces que la reconnaissance des droits linguistiques des francophones s'est concrétisée le plus tôt (durant les années 1960) et est allée le plus loin. Ceci dit, c'est au Nouveau-Brunswick que l'assise institutionnelle et démographique des francophones est la plus

¹ Par contraste, la population francophone du Québec a augmenté régulièrement de 1961 (N=4 269 689) à 2006 (N=5 916 840).

forte. Le Nouveau-Brunswick est la seule province du Canada anglophone où le français a le statut de langue officielle.² Dans cette province, les francophones représentent un tiers de la population et ils résident surtout dans la région du nord-est où ils sont majoritaires, voire, en certains endroits, constituent le seul groupe linguistique (Allard et Landry, 1998). Dans ces régions, les francophones atteignent un haut niveau de 'complétude institutionnelle', c.-à-d. ils ont accès à de nombreuses institutions qu'ils contrôlent et dans lesquelles ils peuvent communiquer en français (Breton 1968) et, on va le voir par la suite, l'avenir du français est relativement bien assuré. En Ontario, en dépit de leur nombre, les francophones ne représentaient que presque 7% de la population en 1961 et un peu moins de 5% en 2006. Il y a certes des régions où les Franco-Ontariens sont fortement majoritaires, toutefois, ces régions sont moins concentrées et nombreuses qu'au Nouveau-Brunswick. De plus, avec le déclin des industries minières et forestières, la population franco-ontarienne, autrefois concentrée dans les régions du nord, tend de plus en plus à se déplacer vers les régions du sud de l'Ontario. Ce flux migratoire n'est guère favorable au maintien du français, car dans ces régions, les francophones sont presque toujours minoritaires.

Rappelons aussi que, grosso modo, on peut rattacher les minorités francophones situées à l'est du Québec aux descendants des colons de l'Acadie alors qu'à l'ouest du Québec, les minorités francophones sont en grande partie le résultat de diasporas québécoises ou de l'immigration relativement tardive en provenance de l'Europe (au Manitoba et en Saskatchewan).

D'une façon générale, les statistiques du Tableau 1 révèlent que la proportion des francophones dans chaque province a diminué durant la période considérée. Cette évolution est

² En fait le Nouveau-Brunswick a suivi le modèle de l'état fédéral en accordant à l'anglais et au français le statut de langue officielle dans sa constitution.

due au moins à trois facteurs: 1) l'immigration de l'étranger tend à grossir les rangs des anglophones plutôt que ceux des francophones³, 2) à partir des années 1970, on observe une baisse du taux de fécondité des francophones, et 3) à partir des années 1980, les taux de reproduction linguistique des francophones sont en dessous du niveau qui assure la reproduction de la communauté. Nous reviendrons sur les deux derniers facteurs dans les sections suivantes.

Provinces	1961		1971	1981	1991	2001	2006	
	N	%	%	%	%	%	N	%
Terre-Neuve	3 150	0,6	0,6	0,5	0,4	0,4	2 112	0,4
Île-du-Prince-Édouard	7 958	7,6	6,5	4,9	4,5	3,8	5 240	3,8
Nouvelle-Écosse	39 568	5,3	5	4,2	4	3,5	31 638	3,4
Nouveau-Brunswick	210 530	35,2	33,8	33,6	33,5	32	234 657	32,1
Ontario	425 302	6,8	6,2	5,5	4,9	4,1	494 967	4
Manitoba	60 889	6,6	6,1	5,1	4,6	3,9	43 883	3,8
Saskatchewan	36 163	3,9	3,4	2,6	2,2	1,7	16 112	1,6
Alberta	42 276	3,2	2,8	2,7	2,2	1,8	62 010	1,8
Colombie-Britannique	26 179	1,6	2,8	1,6	1,5	1,3	55 842	1,3
Total %		6,3	5,9	5,2	4,7	4		3,6
Total N	852 015		924 690	926 020	972 069	916 435	884 445	

Tableau 1. Nombre et proportion des répondants de langue maternelle française de 1961 à 2006 dans les neuf provinces du Canada (Source: Recensement du Canada)

3.2 Variation du niveau de maintien du français au foyer

Depuis que Statistique Canada recueille des données sur la langue employée le plus souvent au foyer, il est possible de calculer un taux de (dis)continuité linguistique en divisant le nombre d'individus de langue maternelle française (individus qui ont acquis **le français comme première langue durant leur enfance et qui comprennent toujours cette langue le jour du recensement**) par le nombre d'individus qui déclarent communiquer le plus souvent en français

³ Il y a quelques exceptions. Par exemple, de 1981 à 2001, à Toronto, la communauté francophone locale a augmenté de 26% (!) grâce à l'immigration en provenance de l'Afrique, d'Haïti et du Moyen-Orient.

au foyer. Ce calcul part de l'idée que la première langue d'un enfant est normalement apprise au foyer. Il y a donc continuité linguistique lorsque tous les répondants qui déclarent le français comme langue maternelle déclarent aussi communiquer au foyer le plus souvent en français. Inversement, il y a discontinuité linguistique quand une proportion variable des individus de langue maternelle française déclare employer le plus souvent une autre langue que le français au foyer. Comme le foyer joue un rôle important dans la reproduction linguistique, les taux de (dis)continuité linguistique sont communément utilisés par les démolinguistes canadiens pour mesurer la vitalité des communautés des francophones du Canada. Toutefois, comme on le verra ci-dessous, la prise en compte d'autres domaines sociétaux que le foyer fournit des indices supplémentaires précieux pour arriver à une mesure nuancée de la vitalité des francophones.

Le Tableau 2 ci-dessous révèle: 1) qu'en 1971 les taux de discontinuité linguistique au foyer étaient déjà supérieurs à 40% dans cinq provinces sur neuf (Terre-Neuve, l'Île-du-Prince-Édouard, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique), et 2) qu'en 2006 ces taux dépassaient 40% dans toutes les provinces (sauf au Nouveau-Brunswick) et approchaient ou dépassaient 70% en Alberta, Colombie-Britannique et Saskatchewan. Castonguay (1979) est un des premiers chercheurs canadiens à avoir tenté d'identifier certains des facteurs démolinguistiques associés à la (dis)continuité linguistique au foyer. Dans une étude reposant sur les données du recensement de 1971, il a trouvé, en se concentrant sur le sous-ensemble de la population francophone exogame (un/e francophone marié/e à un/e anglophone) résidant hors Québec, que plus de 90% des francophones déclaraient communiquer le plus souvent dans une autre langue que le français au foyer (c-à-d dans la plupart des cas en anglais) et que, par contraste, dans les couples endogames, seulement 25% des francophones communiquaient le

plus souvent dans une autre langue que le français au foyer.⁴ De plus, en examinant la répartition proportionnelle des mariages exogames parmi les différentes tranches d'âge, il a constaté une nette progression des taux d'exogamie de la génération la plus âgée à la génération la plus jeune. Pour Castonguay, ceci constituait un signe de mauvais augure pour la survie des communautés francophones hors Québec. En effet, il laissait présager que les taux d'exogamie allaient continuer à augmenter durant les décennies suivantes et accentuer ainsi la discontinuité linguistique au foyer, évolution qui, à plus ou moins longue échéance, aurait un impact négatif sur la reproduction linguistique des francophones.

Les données du Tableau 3 révèlent qu'effectivement, après 1971, les taux d'exogamie linguistique ont continué d'augmenter régulièrement dans les neuf provinces du Canada. Alors qu'en 1971, les taux d'exogamie linguistique étaient inférieurs à 1/3 dans cinq provinces (l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario et le Manitoba), en 2006, ils dépassaient le seuil de 50% dans presque toutes les provinces. En fait, en 2006, la seule province où le taux d'exogamie linguistique était relativement bas était le Nouveau-Brunswick. De plus, si on compare l'amplitude des taux d'exogamie linguistique et leur variation dans le temps et l'espace avec celle des taux de discontinuité linguistique examinés précédemment, il est frappant de constater qu'elles sont similaires. Par exemple, en Ontario, de 1971 à 2006, les taux de discontinuité linguistique sont de 30%, 37%, 40%, et 42% (% arrondis) et les taux d'exogamie linguistique sont de 28%, 41%, 45% et 47%. En fait, la seule province où la convergence entre les deux séries de proportion est faible est le Nouveau-Brunswick. En effet, il est remarquable que si les taux d'exogamie linguistique ont augmenté de 15 points de 1971 à

⁴ Ces pourcentages représentent la moyenne obtenue pour les neuf provinces du Canada. Ils reflètent pour partie le fait que, le Nouveau-Brunswick excepté, dans les provinces du Canada le taux de bilinguisme des anglophones est inférieur à 10% alors que celui des francophones est égal ou supérieur à 90%. Ce déséquilibre aurait pour effet de rendre hautement probable que dans ces provinces la communication entre un(e) conjoint(e) francophone et une conjoint(e) anglophone se fasse en anglais plutôt qu'en français.

2006, les taux de discontinuité linguistique n'ont augmenté que marginalement. En fait, en 2006, le taux d'exogamie linguistique est deux fois plus élevé que le taux de discontinuité linguistique. On a vu ci-dessus que le Nouveau-Brunswick se distingue des huit autres provinces du Canada anglophone, dans la mesure où le français y jouit d'une forte assise démographique et d'un niveau de soutien institutionnel assez élevé. Ceci explique probablement, pour partie, pourquoi, jusqu'à maintenant, l'exogamie linguistique a eu peu d'incidence sur la discontinuité linguistique au foyer. Quoiqu'il en soit, on retiendra de notre examen des données des Tableaux 2 et 3 que les observations de Castonguay sur l'association entre la discontinuité linguistique au foyer et l'exogamie sont largement confirmées et que sa prévision sur l'évolution des taux d'exogamie était juste. Reste à vérifier si l'exogamie linguistique a une incidence hautement négative sur la transmission intergénérationnelle du français telle qu'en ont fait l'hypothèse Castonguay et d'autres chercheurs par la suite. Nous abordons cette question dans la section suivante.

Provinces	1971	1991	2001	2006
Terre-Neuve	43,2	55,1	63,5	67,9
Île-du-Prince-Édouard	43,2	46,8	53,2	50,7
Nouvelle-Écosse	34,1	41,7	45,6	48,3
Nouveau-Brunswick	8,7	9,7	10,5	11,2
Ontario	29,9	36,9	40,3	41,8
Manitoba	36,9	50,1	54,6	55,5
Saskatchewan	51,9	67,5	74,5	74,4
Alberta	53,7	64,5	67,6	69
Colombie-Britannique	63	72,8	72,6	72

Tableau 2. Évolution des taux de discontinuité linguistique de 1971 à 2006 dans les neuf provinces du Canada (Source: Recensement du Canada)⁵

⁵ En 1981, Statistique Canada n'a pas publié de statistiques sur la langue de communication au foyer en fonction de la langue maternelle des répondants.

Provinces	1971	1991	2001	2006
Terre-Neuve	41	60	68	73
Île-du-Prince-Édouard	30	46	55	58
Nouvelle-Écosse	29	46	51	56
Nouveau-Brunswick	9	20	23	24
Ontario	28	41	45	47
Manitoba	32	44	51	52
Saskatchewan	42	55	59	66
Alberta	45	58	65	67
Colombie-Britannique	59	68	72	74

Tableau 3. Évolution des taux d'exogamie linguistique de 1971 à 2006 dans les neuf provinces du Canada (Source: Recensement du Canada)

3.3 Incidence de l'exogamie linguistique sur la transmission du français

On vient de voir qu'il y a une association entre les taux d'exogamie et les taux de discontinuité linguistique dans huit des neuf provinces du Canada. Pour cette raison, plusieurs chercheurs (entre autres, Castonguay 1981; Bernard 1988, 1990) ont formulé l'hypothèse que l'augmentation de l'exogamie linguistique pouvait avoir une incidence négative accrue sur la transmission du français aux enfants. Cette hypothèse repose sur le raisonnement suivant: l'adoption de l'anglais comme langue usuelle de communication au foyer rend peu probable cette transmission. Évidemment, en formulant cette hypothèse, ces chercheurs reconnaissent que l'on devrait se garder de concevoir l'exogamie linguistique comme la source de l'assimilation des minorités francophones, mais plutôt comme la manifestation d'un aspect particulier d'une mutation sociolinguistique et culturelle au sein de ces minorités. De plus, certains de ces chercheurs, on fait valoir que l'exogamie linguistique s'inscrit dans une chaîne complexe de causes et d'effets qui font que ce phénomène peut être conçu à la fois comme un facteur entraînant des effets (dont la discontinuité linguistique au foyer) et comme l'effet de facteurs

socio-économiques, politiques et démographiques qui affectent la valeur du français et de son concurrent immédiat l'anglais (voir, entre autres, Heller et Levy, 1992 et 1994). Finalement, dans ces travaux, on rappelle qu'une proportion non négligeable des couples endogames francophones est aussi en situation de discontinuité linguistique (voir ci-dessus) et donc est aussi impliquée dans les processus de transfert à l'anglais au foyer.

À partir du recensement de 1991, Statistique Canada a pris la décision de publier des statistiques sur la langue maternelle des enfants des couples exogames et des couples endogames. Il est donc désormais possible de mesurer directement l'incidence de l'exogamie/endogamie linguistique sur la transmission intergénérationnelle du français. Le Tableau 4 ci-dessous présente les taux de transmission du français (proportions d'enfants de langue maternelle française) que l'on peut calculer avec ces statistiques.

Provinces	Total (couples exogames)			Couples exogames						Couples endogames		
				Pères de LMF			Mères de LMF					
	91	01	06	91	01	06	91	01	06	91	01	06
Terre-Neuve	8,9	8,9	15,4	5,9	2,9	10,8	12,1	15,4	20,5	88,9	89,4	100
Île-du-Prince Édouard	8,8	13,3	13,4	5	6,6	9,2	12,7	20,1	17,6	88,3	77,2	89,7
Nouvelle-Écosse	11	12,7	17,3	7,7	8,4	11,1	14,3	17,1	23,5	84,9	89	73,9
Nouveau-Brunswick	28,5	32,1	36,5	21,6	24,8	26,2	35,4	39,5	46,8	98,5	98,8	98,4
Ontario	20,6	20,6	23,6	11,9	11,1	12,6	29,3	30,2	34,7	93,6	93,7	93,6
Manitoba	13,8	15,3	20	9,2	6,6	12,5	18,5	24,1	27,6	83,8	86,8	87,7
Saskatchewan	7,5	6,1	7,6	4,1	2,3	4,9	11,1	10	12,5	63	67,9	80,8
Alberta	10,2	10,2	8,6	5,7	4,8	2,1	14,7	15,7	15,1	74,5	82,9	76,9
Colombie-Britannique	9,5	8	10,1	4,3	3,7	6,2	13,5	12,3	14,1	71	76,1	82,8

Tableau 4. Taux de transmission du français par les couples exogames et endogames dans les neuf provinces du Canada (1991, 2001, 2006) (Source Recensement du Canada)⁶

⁶ Nous n'avons pas pu trouver ce type de statistiques dans les publications de Statistique Canada pour le recensement de 1996.

Le Tableau 4 révèle, en premier lieu, que la probabilité de la transmission du français aux enfants est nettement plus basse lorsque le parent francophone est marié à un parent anglophone que lorsqu'il est marié à un autre parent francophone. Cette tendance générale vaut pour toutes les provinces et pour les trois points dans le temps considérés ici. Par exemple, en Ontario, de 1971 à 2006 les taux de transmission du français des couples exogames étaient de 20,6%, 20,6% et 23,6% et ceux des couples endogames étaient de 93,6%, 93,7% et 93,6%.

Une fois de plus, on doit nuancer la description à la lumière des statistiques concernant le Nouveau-Brunswick et, dans une moindre mesure, l'Ontario. En effet, on voit que dans ces deux provinces les taux de transmission du français des couples exogames et endogames sont plus élevés que dans les autres provinces. On voit aussi, en focalisant sur le sous-ensemble des mariages exogames que, dans toutes les provinces, lorsque la mère est francophone les taux de transmission du français aux enfants sont plus élevés que lorsque le père est francophone, résultat qui confirme l'importance de la mère dans la transmission de la langue. Finalement, et ceci est sans doute le résultat le plus intéressant révélé par le Tableau 4, on constate que dans presque toutes les provinces les taux de transmission du français par les couples exogames a augmenté et que cette augmentation est particulièrement nette dans le cas des couples où la mère est francophone, dans les quatre provinces de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et du Manitoba. Dans le cas du Nouveau-Brunswick, l'augmentation est plus nette que dans les trois autres provinces. En effet, de 1991 à 2006, le taux de transmission du français est passé de 35% à 47% (une différence de plus de 10 points) et il s'approche du seuil de 50%.

Cette augmentation, apporte un certain soutien au point de vue de Heller et Levy (1992 et 1994) pour qui les 'mariages mixtes' ne conduisent pas inéluctablement à l'abandon du français au foyer et peuvent être le lieu d'interrogations sur le statut et la valeur socio-économique du

français et de l'anglais, qui peuvent aboutir à des choix favorables au français, notamment lorsque la mère du couple exogame est francophone. De plus, cette augmentation, conforte le point de vue de chercheurs tels que Landry et Allard (1997), qui estiment que compte tenu de l'accroissement de l'exogamie linguistique, on devrait essayer de renverser la non transmission du français aux enfants par le biais d'actions communautaires dont l'objectif serait de sensibiliser les parents en situation d'exogamie à la plus-value de la transmission du français à leurs enfants.

3.4. Variation des taux de reproduction linguistique

Nous allons terminer notre survol des principaux aspects de l'évolution démolinquistique des minorités francophones hors Québec par un examen des taux de reproduction linguistique des francophones calculés selon une formule conçue par Castonguay (1999). Contrairement aux tableaux précédents, nous avons pris en compte une période un peu plus longue, de 1961 à 2006, et les dix provinces du Canada. Nous avons choisi d'inclure le Québec dans nos statistiques, car dans cette province le français est beaucoup moins fragilisé que dans les autres provinces. On peut donc utiliser le taux de reproduction linguistique des Franco-Québécois comme un étalon qui permet de relativiser les taux de reproduction linguistique des francophones dans les autres provinces. L'objectif principal de notre examen est de vérifier si cette autre mesure de la reproduction linguistique confirme l'augmentation récente des taux de transmission du français dont on vient de discuter dans la section précédente.

Province	1961	1971	1986	1991	2001	2006
Terre-Neuve	.47	.46	.49	.45	.37	.49
Île-du-Prince-Édouard	1.76	1.45	.51	.47	.50	.69
Nouvelle-Écosse	1.19	1.01	.44	.36	.48	.47
Nouveau-Brunswick	2.5	1.75	.77	.69	.85	.70
Québec	1.82	1.30	.75	.71	.92	.80
Ontario	1.34	1.08	.58	.50	.62	.68
Manitoba	1.42	1.13	.55	.50	.61	.63
Saskatchewan	1.17	.97	.37	.32	.47	.51
Alberta	1.02	.84	.34	.29	.39	.35
Colombie-Britannique	.41	.49	.25	.20	.23	.29

Tableau 5. Taux de reproduction linguistique des répondants de langue maternelle française dans les dix provinces du Canada, 1961-2006. (Source: Recensement du Canada)

La formule utilisée par Castonguay consiste à diviser le nombre de francophones âgés de 0 à 9 ans (génération infantile) par le nombre de francophones âgés de 25 à 34 ans (génération parentale) augmenté de 2%.⁷ Lorsque le taux ainsi obtenu est supérieur ou égal à 1 cela signifie qu'il y a autant ou plus d'enfants francophones que de parents francophones et donc que la communauté assure sa reproduction linguistique. Inversement, lorsque le taux est inférieur à 1, le nombre des enfants est inférieur à celui des parents et la reproduction linguistique de la communauté est compromise. On doit préciser que ce taux fournit une approximation de la reproduction linguistique, car la fourchette des 25 à 34 ans n'inclut pas les parents précoces ou tardifs. Ceci dit, la congruence entre les deux tranches d'âge est assez forte pour que le rapport entre celles-ci fournisse une mesure réaliste de la reproduction linguistique communautaire. Précisons aussi que ce taux de reproduction linguistique est différent du taux de natalité, qui correspond au nombre moyen d'enfants par épouse. Par contraste, le taux de reproduction

⁷ Cette pondération est une estimation de la mortalité infantile.

linguistique correspond à la proportion des enfants d'une génération parentale donnée à qui les parents ont transmis leur langue maternelle. On doit aussi garder à l'esprit qu'une baisse de la natalité entraîne nécessairement une diminution de la reproduction linguistique. Par contre, une augmentation de la natalité n'entraînera pas nécessairement une augmentation de la reproduction linguistique, car celle-ci dépend des choix de langue des parents, d'où l'intérêt du calcul des taux de reproduction linguistique.

Examinons la variation des taux de reproduction linguistique dans le temps et dans l'espace révélée par les données du Tableau 6. Durant la période considérée, la population francophone du Québec s'est distinguée de celle des autres provinces du Canada par des taux de discontinuité linguistique nuls ou très faibles et donc on peut partir de l'idée que durant cette période il y a eu peu de différence entre les taux de natalité et les taux de reproduction linguistique. En d'autres termes, au Québec, la non transmission du français par les parents francophones à leurs enfants a été marginale. On va voir qu'il n'en pas été de même dans les autres provinces du Canada, même si dans la plupart de ces provinces le taux de natalité des francophones a décliné moins rapidement qu'au Québec.

Le Tableau 5 montre qu'en 1961, exception faite de Terre-Neuve et de la Colombie-Britannique, les taux de reproduction linguistique des francophones étaient tous positifs (supérieurs à 1). On constate aussi que le taux de reproduction linguistique des francophones du Nouveau-Brunswick était plus élevé que celui des Québécois et que celui des francophones de l'Île-du-Prince-Édouard était proche de celui des Québécois, phénomène pour partie imputable à la grande fécondité des Acadiens. Le Tableau 5 montre aussi que de 1971 à 1986 le nombre de provinces où les taux de reproduction linguistiques sont négatifs a augmenté de façon abrupte (quatre provinces en 1971 versus toutes les provinces de 1986 à 2006). De plus, on constate, que

dans la majorité des provinces du Canada les taux de reproduction linguistique sont égaux ou inférieurs à 0,50 (transmission du français à un enfant sur deux ou moins) et que dans certaines provinces ces taux atteignent des niveaux quasi-catastrophiques (cf. Terre-Neuve et les provinces à l'ouest du Manitoba). Le Nouveau-Brunswick et dans une moindre mesure l'Ontario constituent les principales exceptions. Ceci dit, le Tableau 5 montre aussi que 1991 marque un creux dans la vague de décroissance de la reproduction linguistique et que par la suite les taux de reproduction linguistique amorcent une augmentation dans presque toutes les provinces jusqu'en 2006. Cette tendance évolutive rappelle celle que nous avons mise au jour en calculant les taux de transmission du français des couples exogames et endogames. Les taux de reproduction linguistique fournissent donc un indice supplémentaire d'une remontée récente et relative, certes, de la reproduction linguistique des francophones hors Québec.⁸ Dans les sections suivantes et dans la conclusion de notre étude, nous essaierons de formuler des hypothèses sur les facteurs qui ont pu contribuer à ce redressement.

4. Les écoles de langue française

Le droit à l'instruction en français, à l'élémentaire et au secondaire, est un acquis relativement récent des minorités francophones hors Québec. Il a été enchâssé dans la nouvelle constitution du Canada en 1982. Avant cela, trois provinces seulement, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario et le Manitoba, avaient autorisé la création d'écoles de langue française (ou bilingues)—à partir des années 1960 au nouveau Brunswick et en Ontario et des années 1970 au Manitoba.⁹ Dans les

⁸ Si on examine les statistiques relatives à la discontinuité linguistique (Tableau 3) on constate que la remontée à partir de 1991 est moins évidente. Ceci reflète probablement en partie le fait que ces statistiques portent sur l'ensemble de la population francophone alors que les taux de reproduction linguistique ne concernent que les plus jeunes 'répondants' et leurs parents.

⁹ Au Nouveau-Brunswick ce droit était effectif dès le début des années 1960 et en Ontario seulement à la fin des

autres provinces du Canada, la création de telles écoles a commencé vers la fin des années 1980 et s'est poursuivie par la suite. À l'heure actuelle, il y a des écoles de langue française dans toutes les provinces du Canada. Toutefois, dans les localités où la densité francophone est faible, leur disponibilité est inférieure à celles des écoles de langue anglaise (voir, ci-dessous).

Avant les années 1970 ou 1980, dans la plupart des provinces du Canada (y compris en Ontario), l'instruction en français était tout simplement interdite et les enfants francophones étaient « submergés » dans les écoles de langue anglaise où ils pouvaient, au mieux, seulement suivre des cours de *French*. Selon les leaders des minorités francophones hors Québec, une telle submersion a eu un effet catalytique sur l'assimilation linguistique des francophones. L'établissement des écoles élémentaires et secondaires de langue française a donc été perçu initialement comme une mesure susceptible de ralentir, voire de renverser, l'assimilation linguistique des francophones. On a vu plus haut que, de 1991 à 2006 (période durant laquelle les écoles de langue française ont été créées dans toutes les provinces du Canada), la transmission de l'anglais par les parents francophones à leurs enfants a amorcé une diminution. Il n'est pas impossible que la création des écoles de langue française et la mise en œuvre de politiques d'offre de services en langue française, au Nouveau Brunswick en Ontario, et plus récemment au Manitoba et sur l'Île-du-Prince-Édouard, aient eu pour effet de rehausser le statut du français aux yeux des francophones et soient donc pour partie à l'origine de la tendance au redressement de la transmission intergénérationnelle du français.¹⁰

Indépendamment de la possibilité qu'elles aient eu un effet de 'courroie d'entraînement' sur la transmission intergénérationnelle du français, les écoles de langue française se sont avérées être un complément indispensable à la transmission parentale du français, en particulier dans les

années 1960.

¹⁰ Selon Churchill, Frenette, et Quazi (1985) un autre effet positif des écoles de langue française est d'avoir considérablement diminué le taux d'abandon scolaire, des élèves francophones hors Québec.

localités où les francophones ne sont qu'une faible minorité. Il est donc important de savoir dans quelle mesure ces écoles attirent les élèves francophones à qui elles sont destinées. Une enquête récente réalisée pour Statistique Canada fournit des éléments de réponse à cette question.

Le tableau 6 ci-dessous inclut des données sur le niveau de soutien apporté aux écoles de langue française par les parents dont les enfants ont droit à l'instruction en français.¹¹ Les données de ce tableau proviennent de *l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle* (EVMLO) réalisée pour Statistique Canada en 2006.

Type d'instruction	langue française		immersion		langue anglaise	
	<i>primaire</i>	<i>secondaire</i>	<i>primaire</i>	<i>secondaire</i>	<i>primaire</i>	<i>secondaire</i>
Provinces	%	%	%	%	%	%
Terre-Neuve	18	-	47	29	35	61
Île-du-Prince-Édouard	45	36	22	23	32	41
Nouvelle-Écosse	47	42	15	22	37	36
Nouveau-Brunswick	82	79	10	11	7	8
Ontario	58	48	14	13	28	36
Manitoba	49	35	17	18	32	46
Saskatchewan	30	17	14	20	55	60
Alberta	28	12	22	11	48	70
Colombie-Britannique	27	-	23	26	50	62
Total	53	44	15	14	31	40

Tableau 6. Proportion des élèves ayant droit à l'instruction en français inscrits dans les différents établissements scolaires de l'Ontario et du Canada. (Source: Statistique Canada)

Comme le montre le Tableau 6, en 2006, les taux moyens de fréquentation des écoles primaires et secondaires de langue française des 'ayants droit' hors Québec étaient

¹¹ Selon l'article 13 de la Charte des droits et libertés, un enfant a droit à l'instruction en français si au moins un de ses parents est de langue maternelle française ou a été scolarisé en français.

respectivement de 53% et 44%. On voit aussi que l'immersion française, programme offert par les écoles de langue anglaise attirait peu les ayants droit (14% au primaire et 15% au secondaire).¹² Finalement 31% des ayants droit étaient inscrits dans les écoles régulières de langue anglaise au primaire et 40% au secondaire. Les écoles de langue française du Canada sont donc loin d'accueillir la totalité des ayants droit. Lorsque l'on examine la variation interprovinciale des taux de fréquentation, on est frappé par l'amplitude des différences. Par exemple, les taux de fréquentation des écoles primaires de langue française à Terre-neuve et en Colombie Britannique étaient de 18% et 20% alors qu'au Nouveau Brunswick et en Ontario ils atteignaient respectivement 82% et 58%. Parmi les facteurs qui expliquent ces différences, on peut mentionner le fait que plus les écoles de langue française sont situées à la périphérie du Canada:

- plus la date de la création de ces écoles est récente;
- plus la densité francophone est faible;¹³
- plus les emplois qui requièrent la connaissance de l'anglais dominant sur le marché du travail et conséquemment plus les parents peuvent estimer que les écoles de langue anglaise offrent une meilleure préparation à ces emplois (voir ci-dessous);
- plus les taux d'exogamie linguistique sont élevés (voir ci-dessous l'impact de ce facteur sur les taux de fréquentation)

¹² Précisons pour les lecteurs non canadiens que les programmes d'immersion sont des programmes d'enseignement du français langue seconde dispensés par les écoles de langue anglaise du Canada. D'après nos propres recherches dans des programmes d'immersion du Grand Toronto, il n'est pas évident que ces programmes constituent un espace social très propice à la communication en français. En effet, nous avons trouvé que dans les classes d'immersion et dans les écoles où sont dispensés les programmes d'immersion, les élèves anglophones font un emploi marginal du français excepté lorsqu'ils communiquent avec leur enseignant (Mougeon, Nadasdi et Rehner, 2002 et 2010).

¹³ Jusqu'à la fin du 20^e siècle, le manque de disponibilité des écoles de langue française était surtout imputable au fait que les commissions scolaires de langue anglaise s'opposaient, souvent farouchement, au financement de la construction d'écoles de langue française. La création de commissions scolaires gérées par les francophones a apporté une solution partielle à ce problème. Toutefois, dans les localités où les francophones ne sont qu'une petite minorité, il peut ne pas y avoir assez d'élèves ayant droit pour justifier les dépenses entraînées par la construction d'une école de langue française.

- plus les taux de maintien du français au foyer sont bas—notons à ce sujet, qu’en 2006, les taux de fréquentation des écoles primaires de langue française et les taux provinciaux de continuité linguistique au foyer sont similaires ou presque identiques (p.ex. le taux de continuité linguistique des Franco-Ontariens est de 58.2%, voir Tableau 2, et le taux de fréquentation des écoles de langue française au primaire est de 58%)!

L’EVMLO a aussi fourni des données sur certaines des caractéristiques démolinquistiques des répondants. Nous présentons ci-dessous un tableau qui illustre l’incidence du facteur exogamie vs endogamie linguistique sur la fréquentation des écoles de langue française.

Type d’instruction	Type de famille			
	<i>Endogame fr-fr</i>	<i>Exogame fr-ang</i>	<i>Exogame fr-autre</i>	<i>Total</i>
	%	%	%	%
français	88	34	37	49
immersion française	3	18	13	13
anglais	8	47	47	36

Tableau 7. Proportion (%) des enfants dont l’un des parents est de langue maternelle française selon le type d’instruction reçue par leurs enfants, par la langue maternelle du répondant francophone et de celle de son conjoint (Canada moins le Québec) (Source: Statistique Canada)

Comme le montre le Tableau 7, le taux de fréquentation des écoles de langue française des élèves issus d’un couple endogame est nettement plus élevé que celui des élèves issus des couples exogames. De plus, on note une forte convergence entre les taux de transmission intergénérationnelle du français des couples endogames de 2006 (87,2%, voir Tableau 4) et les taux de fréquentation des écoles de langue française de leurs enfants (88%). Pour ce qui est des mariages exogames, la convergence est moindre: 17% vs 34%. Cette différence suggère que parmi les couples exogames le transfert à l’anglais au foyer est en partie compensé par la

scolarisation des enfants en français. L'ensemble de ces résultats renforce l'idée que les choix des parents relativement à la langue transmise à leurs enfants et à la langue de scolarisation de ces derniers sont reliés.

En bref, si la création d'écoles de langue française dans les provinces anglophones du Canada a pu freiner en partie la transmission intergénérationnelle de l'anglais à partir de 1991, il y a toujours des obstacles qui nuisent à la fréquentation des écoles de langue française par les élèves à qui elles sont destinées. Leur effet positif direct et indirect sur la reproduction linguistique des francophones hors Québec est donc moindre qu'il pourrait l'être.

5. Le français sur le marché du travail

Depuis le recensement du Canada de 2001, il est possible de mesurer la valeur instrumentale du français sur le marché de l'emploi à l'aide des statistiques sur la langue employée le plus souvent au travail. Signalons à ce sujet que la création des systèmes d'écoles de langue française (écoles et commissions scolaires) a entraîné la création d'emplois requérant la connaissance du français. Ces emplois sont venus s'ajouter aux emplois avec la même exigence, disponibles dans certaines agences du gouvernement fédéral, dans les institutions relevant de la juridiction provinciale (au Nouveau-Brunswick, en Ontario, au Manitoba, en Nouvelle-Écosse et sur l'Île-du-Prince-Édouard) et dans le secteur privé.¹⁴ Il est donc intéressant de mesurer l'impact de ces mesures sur la valeur utilitaire du français dans le monde du travail au Canada. Pour ce faire, nous procéderons à deux types de comparaison: 1) une comparaison interprovinciale des taux de

¹⁴ Le Nouveau-Brunswick est la seule province dont le bilinguisme officiel est garanti par les constitutions provinciale et nationale et c'est aussi la seule province où les services de langue française sont 'disponibles' à tous les paliers de la fonction publique (fédéral, provincial et municipal). L'adoption d'une loi sur les services en langue française par l'Ontario remonte à 1986. Toutefois ces services ne sont disponibles que dans les régions où le nombre des francophones est suffisamment élevé pour justifier leur offre. L'adoption d'une loi sur les services en langue française par le Manitoba, l'Île-du-Prince-Édouard, et la Nouvelle-Écosse remontent respectivement à 1989, 2000, et 2004.

répondants qui déclaraient communiquer le plus souvent en français au travail en 2006, et 2) une comparaison des taux de répondants qui déclarent communiquer le plus souvent dans leur langue maternelle au travail portant sur 14 communautés linguistiques de l'Ontario, dont la communauté francophone, en 2001.¹⁵ Cette double comparaison part du principe sous-jacent aux travaux de Chaudenson (1992) et Calvet (2002) que pour évaluer le poids du français dans les différents domaines sociétaux, on peut contraster les différentes communautés de l'espace francophone mais on doit aussi, dans ces communautés, comparer le français à ses concurrents. Nous avons choisi l'Ontario, car c'est incontestablement la province du Canada qui inclut le plus grand nombre de minorités linguistiques dont la force démographique est loin d'être négligeable et qui se prêtent donc à la comparaison avec la minorité francophone.¹⁶

Le graphique 1 ci-dessous fournit les statistiques relatives au premier type de comparaison.

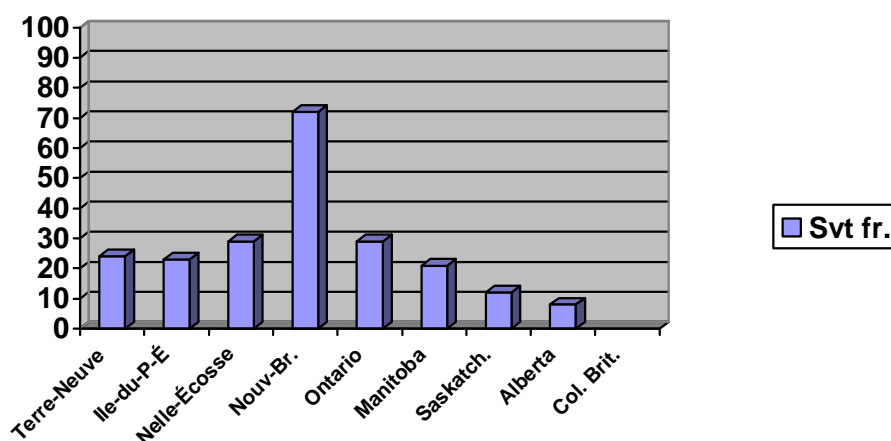


Figure 1. Proportion (%) des répondants francophones qui déclarent communiquer le plus

¹⁵ Les données du recensement de 2006 disponibles en ligne, ne nous permettent pas de comparer les différentes communautés linguistiques relativement à l'usage de la langue maternelle au travail.

¹⁶ Par exemple en 2006, on dénombrait 295 620 Ontariens de langue maternelle italienne, 186 085 de langue maternelle cantonaise, et 162 165 de langue portugaise.

souvent en français au travail dans les neuf provinces du Canada (2006) (Source: recensement du Canada)

Comme on peut le constater, dans les cinq provinces où l'état prodigue un soutien institutionnel au français qui va au delà des systèmes d'écoles de langue française (voir ci-dessus), la proportion des répondants francophones qui déclarent communiquer le plus souvent en français est supérieure à celle des autres provinces, exception faite de Terre-Neuve. Il est donc plausible de supposer que les lois linguistiques de ces cinq provinces ont eu un effet positif relatif sur le poids du français sur le marché du travail. Le fait qu'au Nouveau-Brunswick la proportion des répondants francophones qui déclarent communiquer le plus souvent en français au travail est supérieure à 70% reflète probablement l'influence conjuguée d'un haut niveau de soutien institutionnel étatique au français et de contrôle de l'économie locale par les francophones dans la région où résident la plupart d'entre eux.

Poursuivons notre réflexion sur l'influence du soutien institutionnel au français à l'aide de la comparaison avec les autres principales minorités linguistiques de l'Ontario, c-à-d dont la force démographique n'est pas négligeable (au moins 50 000 résidents). Ces communautés appartiennent à deux ensembles: les communautés d'implantation 'ancienne' (colonnes de couleur bleue) et les communautés d'implantation récentes (colonnes de couleur jaune).

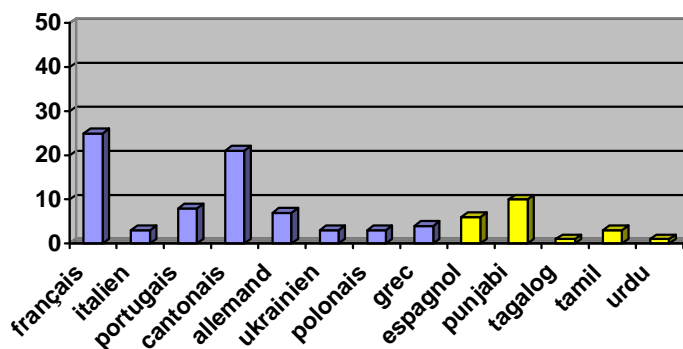


Figure 2. Proportions (%) des répondants du recensement de 2001 qui déclaraient communiquer

le plus souvent dans leur langue maternelle au travail en Ontario selon la communauté linguistique (Source: Recensement du Canada)

Comme le montre le graphique 2, parmi les principales communautés linguistiques de l'Ontario les francophones affichaient en 2001 le taux d'emploi de la langue maternelle au travail le plus élevé (25%).¹⁷ La seule minorité linguistique dont le taux d'usage de la langue maternelle au travail était proche de celui des francophones était la communauté cantonaise. Toutes les autres minorités affichaient des taux d'usage de la langue maternelle au travail nettement plus bas que celui des francophones, mais montrant aussi une certaine variation (maximum 10% et minimum 1%).¹⁸

En bref, si les données du recensement canadien révèlent que la valeur utilitaire du français sur le marché de l'emploi hors Québec n'est pas très élevée (exception faite du Nouveau-Brunswick), la comparaison des francophones de l'Ontario avec les principales minorités linguistiques de cette province révèle que les premiers se distinguent des seconds par le taux le plus élevé d'emploi de la langue maternelle au travail. Il est possible que cette différence reflète en partie l'accroissement du soutien institutionnel accordé au français par les états provincial et fédéral durant les dernières décennies et la création d'emplois requérant la connaissance du français entraîné par cette augmentation. L'analyse des données relatives à quatre communautés franco-ontariennes que nous allons effectuer dans les sections suivantes va nous permettre d'étayer cette hypothèse.

¹⁷ Le recensement de 2006 révèle que le taux d'usage du français au travail a augmenté légèrement en Ontario puisqu'il est passé de 25 à 28% (cf. figures 1 et 2)..

¹⁸ Il serait sans doute intéressant d'essayer d'identifier certaines des raisons des différences observables parmi les communautés non francophones (par exemple le degré de concentration géographique d'une minorité non francophone donnée, les secteurs économiques contrôlés par celle-ci, etc.), mais ceci nous éloignerait de notre propos. De plus on ne doit perdre de vue qu'aucune de ces communautés ne bénéficie d'un soutien institutionnel étatique comparable à celui dont jouissent les francophones de l'Ontario.

6. Maintien et statut du français dans quatre communautés franco-ontariennes (le marché de l'emploi, l'école et le foyer)

On a vu dans les sections précédentes que plusieurs des indices de la vitalité des francophones hors Québec reposant sur les données démolinguistiques de Statistique Canada (taux de discontinuité linguistique au foyer, taux d'exogamie linguistique et taux de transmission intergénérationnelle du français) révèlent qu'à l'exception des francophones du Nouveau-Brunswick, dans toutes les provinces du Canada anglophone, de 1961 à 2006 on observe une diminution progressive de la vitalité des francophones. Ceci dit, ces mêmes données démolinguistiques ont aussi mis au jour une remontée relative de la transmission intergénérationnelle du français de 1991 à 2006. À la lumière de cette dernière tendance, nous avons formulé l'hypothèse que celle-ci pourrait refléter en partie les progrès réalisés par plusieurs des communautés francophones hors Québec dans la reconnaissance de leurs droits linguistiques et la mise en œuvre de politiques linguistiques qui auraient eu pour effet de rehausser le statut et la valeur utilitaire du français (ex. création de postes bilingues dans les secteurs publics et para-publics, expansion des écoles de langue française et des emplois reliés à cette expansion). De plus, en ce qui concerne ces écoles, on a vu que si leur nombre a augmenté durant les trois dernières décennies, elles n'attirent pas la totalité des enfants des parents francophones et les taux de fréquentation de ces écoles par les ayants droit sont sensiblement les mêmes que les taux de maintien du français au foyer.

À ce stade de notre étude, il est donc opportun de creuser plusieurs des tendances révélées par les données du recensement discutées ci-dessus et d'aborder les dimensions plus complexes du maintien du français mentionnées par des chercheurs tels que Heller et Laflamme. Notre analyse approfondie s'appuiera principalement sur un croisement des données sur le

niveau d'instruction des francophones et le niveau de maintien du français au foyer réalisé à notre demande par Statistique Canada et sur un examen des données sur l'emploi du français au travail selon les différents secteurs de l'économie locale, dans quatre communautés francophones de l'Ontario. Nous examinerons aussi, les données relatives à la fréquentation des écoles de langue française de ces quatre communautés, selon le niveau d'instruction des parents, recueillies lors de notre enquête dans ces écoles.

Les quatre communautés francophones dont nous allons discuter ci-dessous sont situées dans quatre villes de l'Ontario: Hawkesbury, Cornwall, North Bay, et Pembroke (voir la Figure 1 ci-dessous). Comme le montre cette figure, ces localités sont situées dans le sud-est de la province, région où des francophones, surtout originaires du Québec, se sont établis durant la deuxième moitié du 19^e siècle et au 20^e siècle.¹⁹ Précisons aussi que ces quatre communautés permettent de comparer un contexte fortement majoritaire (Hawkesbury: 80% de francophones en 2001) avec trois autres contextes où les francophones sont plus ou moins minoritaires: Cornwall (26%), North Bay (14%), et Pembroke (6%).

¹⁹ L'immigration francophone en Ontario est principalement attribuable à la surpopulation dans les régions rurales du Québec.

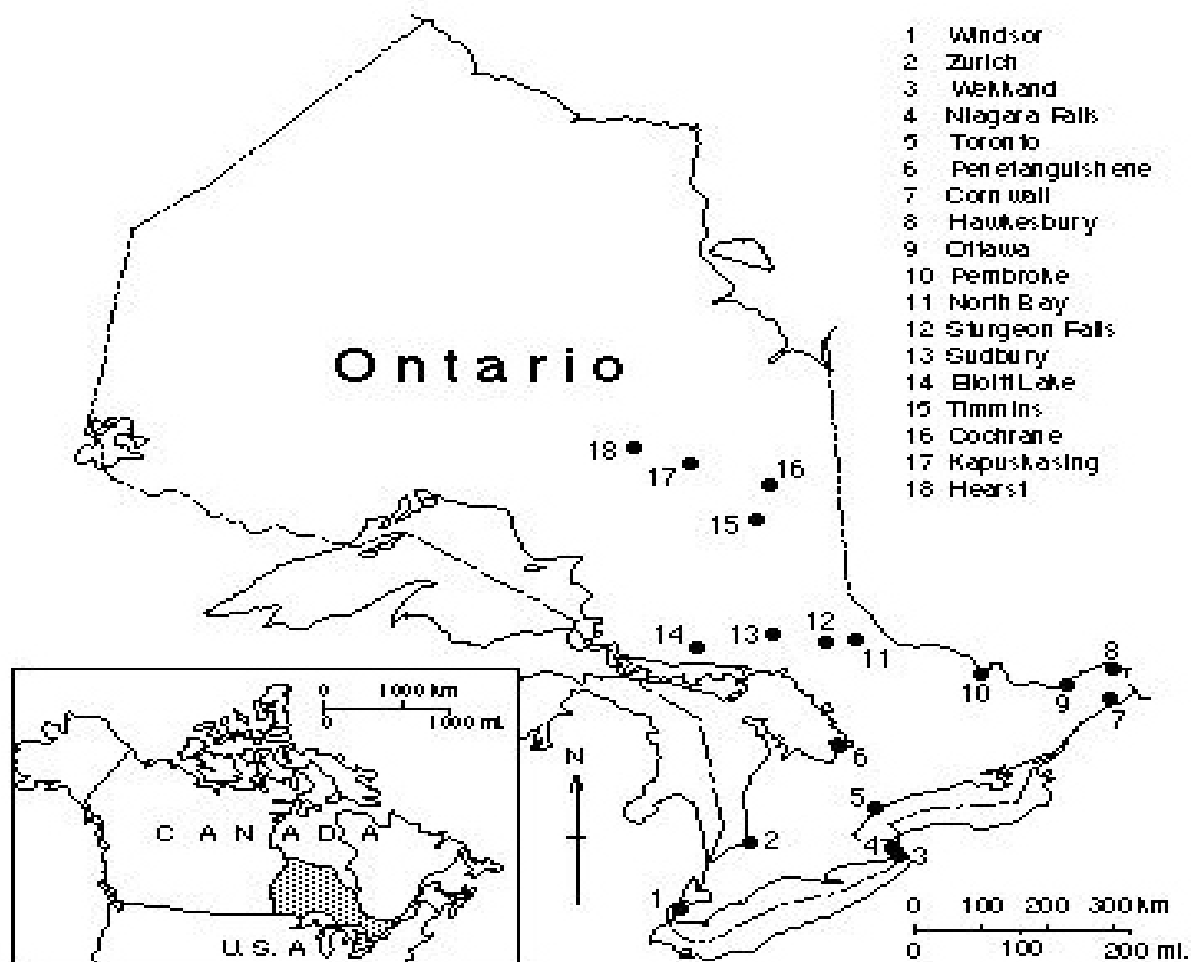


Figure 1. Carte de l'Ontario indiquant les villes où résident les principales communautés francophones

Avant d'aborder l'analyse des données mentionnées ci-dessus, il est pertinent de rappeler plusieurs observations de Laflamme (2004) et Heller (1994) sur les dimensions sociopolitiques et socioéconomiques du maintien du français en Ontario et sur les gains réalisés par les Franco-Ontariens dans la reconnaissance de leurs droits linguistiques.²⁰ Pour Laflamme (2004: 119-

²⁰Le point de vue de Laflamme est similaire à celui exposé dans Heller (1996). Nous permettons de signaler cette convergence bien que ni l'un ni l'autre de ces deux chercheurs ne fassent référence à leurs travaux respectifs.

120):

«L'imaginaire franco-ontarien est donc en grande partie en tension entre, d'une part, une admiration de l'Anglais et une négation de soi, et, d'autre part, une méfiance de l'Anglais et une estime de soi. L'admiration de l'Anglais et la négation de soi font partie de l'imaginaire des moins instruits, qui sont en grande partie des hommes, tandis que la méfiance, vis-à-vis de l'anglais et l'estime de soi sont le fait des plus instruits, qui sont le plus souvent des femmes. Les premiers reluquent aisément du côté anglophone, les seconds se tournent résolument du côté francophone. Or, ce sont ces derniers qui reproduisent la communauté en maintenant ou en créant ses institutions. La communauté franco-ontarienne est ainsi tiraillée entre une tendance au développement, entretenue par ses leaders responsables de leur développement et à l'assimilation soutenue par les personnes les moins instruites. Dans une large mesure, il y a ici les termes d'un débat très animé qui est au cœur de la francité ontarienne.»

Heller (1994: 77-78), quant à elle, a formulé les remarques suivantes: «Étant donné les objectifs et le contexte de la mobilisation les Franco-Ontariens doivent concilier trois types de forces et tensions opposées. Le premier est la tension entre le Québec et le Canada [...]. La deuxième tension peut s'observer aussi parmi les francophones du Québec: la tension entre le maintien d'un sentiment identitaire et la pleine participation aux réseaux de l'économie globale. Pour les militants franco-ontariens l'égalité d'accès passe impérativement par le maintien d'un sens identitaire indépendant et le contrôle d'un ensemble d'institutions qui permettront de définir les meilleurs moyens d'atteindre cet objectif. [...]. Dans la mesure où les Franco-Ontariens arrivent à atteindre cet objectif, ils doivent composer avec une troisième tension, qui se manifeste déjà plus ouvertement au Québec: la régulation de l'accès aux ressources qu'ils contrôlent eux-

mêmes. Ceci implique en partie la gestion des rapports inégalitaires entre les francophones d'origine canadiennes et les immigrants francophones et entre les classes sociales (Bernard, 1988).»

Les remarques de Laflamme et Heller soulèvent plusieurs questions auxquelles nous allons essayer de fournir des éléments de réponse, ci dessous. Peut-on trouver des indices que l'intervention étatique en faveur français sur le marché de l'emploi et l'objectif d'un plus grand niveau de contrôle institutionnel favoriserait plus les couches sociales élevées que les couches sociales basses? Peut-on observer ces indices en contexte minoritaire et majoritaire? Est-ce que le maintien du français (indiqué par l'usage de cette langue au foyer et par la scolarisation des enfants en français) est plus élevé parmi les francophones des couches sociales élevées que parmi ceux des couches sociales basses? Peut-on observer cette différence à la fois en contexte majoritaire et en contexte minoritaire?

6.1 Le poids du français sur le marché de l'emploi

Dans cette section, nous allons examiner la variation dans la proportion des francophones qui déclarent communiquer le plus souvent en français au travail selon les différents secteurs de l'économie dans chacune des quatre communautés. Ces proportions ont été calculées à partir des données du recensement de 2006. Nous avons utilisé les ensembles de secteurs économiques distingués par Statistique Canada.²¹

Les Figures 2, 3, et 4 révèlent que dans les trois communautés minoritaires, le poids du français sur le marché de l'emploi est plutôt faible. En effet, dans les trois communautés, les taux de réponses le plus souvent en français sont généralement bas et dans la plus faible des trois

²¹ Dans les figures 2-5 nous avons désigné les secteurs utilisés par Statistique Canada avec les abréviations suivantes : CS = cadres supérieurs; AF = affaires/finance; ST = santé; SH/E/FP = sciences humaines, éducation, et fonction publique; A/L/S = arts, loisirs, et sports; V/SVC = vente et services; T/A/O = techniciens, artisans, et ouvriers.

minorités (Pembroke), dans trois des sept ensembles de secteurs distingués par Statistique Canada, ces taux sont nuls ou presque nuls. Ceci dit, dans les trois communautés, l'ensemble sciences humaines, éducation et fonction publique se distingue par des taux de réponses le plus souvent en français plus élevés: proche de 50% à Cornwall et North Bay et 74% à Pembroke.²² Cet ensemble inclut les institutions où les états fédéral et provincial sont intervenus en faveur du français, dont celles qui ont trait à l'éducation et qui sont contrôlées par les francophones (aux paliers élémentaire et secondaire). Ce résultat conforte l'idée que les politiques linguistiques de ces états peuvent avoir un certain impact sur le marché de l'emploi. On constate aussi qu'à Cornwall et à North Bay, dans les secteurs arts, loisirs et sports, les taux de réponse le plus souvent en français sont plus élevés que la moyenne (60% à North Bay). Ce résultat reflète probablement en partie la vitalité du réseau associatif canadien français et le fait que ces secteurs incluent des institutions que les Franco-Ontariens peuvent, dans une certaine mesure, contrôler.²³ Ceci dit, on ne doit pas perdre de vue que dans ces communautés les deux ensembles de secteurs mentionnés ci-dessus n'incluent qu'une proportion relativement modeste de la population francophone active (12% à Cornwall et Pembroke et 14% à North Bay). Par contraste, dans les trois ensembles de secteurs où sont employés la majorité des francophones (affaires et finance, vente et services, et techniciens, artisans et ouvriers) les taux de réponses le plus souvent en français sont bas ou très bas. Somme toute, dans les communautés francophones minoritaires l'effet positif des politiques linguistiques des états fédéral et provincial est certes réel, mais il ne vaut que pour un nombre restreint d'institutions.

²² Le taux de réponse le plus souvent en français serait sans doute encore plus élevé dans le secteur éducation, hypothèse que nous pourrions vérifier si Statistique Canada fournissait des données sur la langue utilisée au travail détaillées selon chacun des secteurs de l'économie.

²³ Le fait qu'à Pembroke, les secteurs arts, loisirs, et sports n'offrent pas d'emploi requérant la connaissance du français reflète sans doute la faiblesse démographique de la communauté francophone locale, facteur défavorable à l'établissement d'associations francophones autonomes.

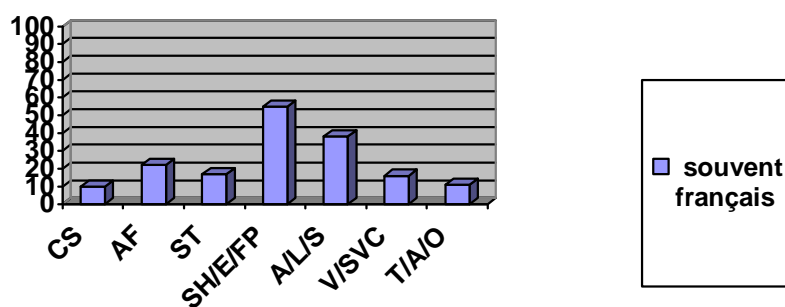


Figure 2. Proportions de francophones qui travaillent le plus souvent en français selon les secteurs économiques en 2006 à Cornwall (Source: Recensement du Canada)

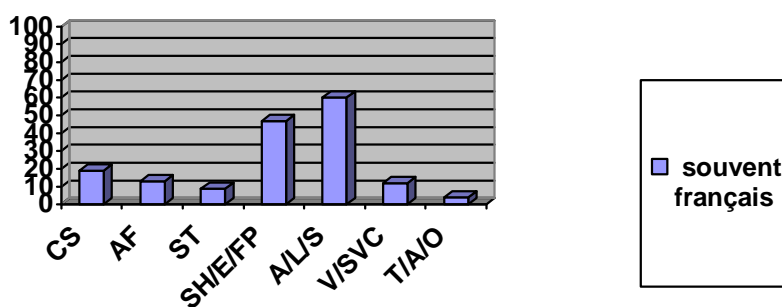


Figure 3. Proportions de francophones qui travaillent le plus souvent en français selon les secteurs économiques en 2006 à North Bay (Source: Recensement du Canada)

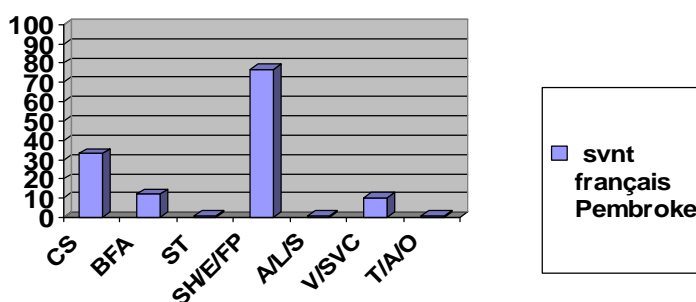


Figure 4. Proportions de francophones qui travaillent le plus souvent en français selon les secteurs économiques en 2006 à Pembroke (Source: Recensement du Canada)

La Figure 5 montre qu'à Hawkesbury, dans presque tous les secteurs de l'économie locale, la proportion des réponses le plus souvent en français est égale ou supérieure à 80%. De plus, c'est dans le secteur sciences humaines, éducation et fonction publique que l'on trouve le taux le plus élevé de réponses le plus souvent en français (97%). L'intervention étatique en faveur du français a donc aussi une influence positive sur le marché de l'emploi en contexte majoritaire. Ceci dit, il est remarquable que dans les secteurs où ni l'état fédéral ni l'état provincial n'ont légiféré en faveur du français et où sont employés 60% des francophones (techniciens, artisans et ouvriers et vente et services), les taux de réponses le plus souvent en français sont respectivement de 87% et 80%. De plus, dans ces mêmes secteurs, les proportions d'anglophones qui travaillent le plus souvent en anglais ne sont respectivement que de 55% et 57%. La valeur utilitaire du français sur le marché de l'emploi local est donc plus élevée que celle de l'anglais. Bernard (1978), lors d'une enquête effectuée dans la communauté franco-ontarienne majoritaire de Hearst (il y avait 85% de francophones dans cette localité en 1981), est arrivé à des résultats similaires. Le français était la langue de communication largement

dominante dans tous les secteurs de l'économie locale. Il semble donc qu'en contexte francophone largement majoritaire les francophones n'aient pas trop de difficulté à travailler dans leur langue maternelle, même s'ils ne contrôlent pas la totalité de l'économie locale.²⁴

En résumé, dans les trois communautés minoritaires, le nombre restreints de secteurs où les francophones peuvent travailler en français sont ceux où l'État a mis en œuvre des politiques favorables au français et/ou qui sont sous contrôle francophone. Comme la plupart des emplois offerts par ces secteurs nécessitent une bonne connaissance du français et un niveau d'éducation supérieure à la moyenne, ils sont donc surtout destinés aux Franco-Ontariens des couches sociales élevées. Dans la communauté majoritaire, on observe le même phénomène, à la différence près que les emplois disponibles dans les secteurs où l'état est intervenu en faveur du français offrent une garantie presque absolue de pouvoir communiquer en français. Ceci dit, comme le nombre de ces emplois est limité on peut conclure que les politiques linguistiques des états fédéral et provincial confèrent un avantage socio-économique relatif à l'élite franco-ontarienne. Dans les autres secteurs de l'économie, on a vu que dans les communautés minoritaires le nombre d'emploi requérant la connaissance du français est réduit ou nul. En fait, dans ces communautés, un haut niveau d'instruction et une bonne connaissance de l'anglais (plutôt que du français) sont les facteurs clefs de la mobilité sociale. La situation est différente à Hawkesbury, puisque dans presque tous les autres secteurs une forte majorité des francophones peuvent travailler en français et que seulement la moitié des anglophones peuvent travailler dans leur langue maternelle. Ceci dit si la valeur utilitaire de l'anglais est moins élevée que celle du français sur le marché de l'emploi local elle n'est pas pour autant insignifiante et pour les francophones une bonne maîtrise de l'anglais est un atout supplémentaire pour l'obtention

²⁴ À l'époque où Bernard a effectué son enquête, la mise en oeuvre de politiques linguistiques en faveur du français était moins avancée que maintenant et leur impact sur le marché du travail était probablement plus faible.

d'emplois dans presque tous les secteurs de l'économie locale. De plus, pour l'obtention d'emplois dans d'autres communautés de l'Ontario elle est le plus souvent une nécessité. Somme toute, l'examen des données sur l'emploi de la langue maternelle au travail dans les quatre communautés, renforce l'idée que les francophones des couches sociales basses pourraient être moins enclins à inscrire leurs enfants dans les écoles de langue française que les francophones des couches sociales élevées. Nous abordons cette double question dans la section suivante.

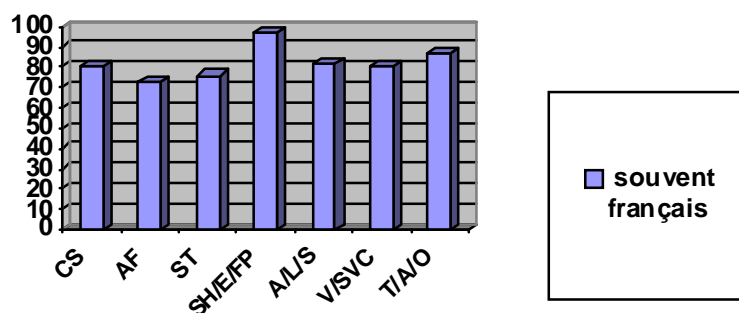


Figure 5. Proportions de francophones qui travaillent le plus souvent en français selon la catégorie professionnelle en 2006 à Hawkesbury (Source: Recensement du Canada)

6.2 La fréquentation des écoles de langue française

Pour vérifier l'hypothèse que nous venons de rappeler ci-dessus, nous avons examiné la répartition proportionnelle des individus selon le niveau d'instruction dans la population francophone locale et parmi parents d'élèves dans les écoles de langue française. Nous avons utilisé les données relatives au niveau d'instruction pour déterminer le statut socio-économique des francophones, car les secteurs économiques dont on a discuté ci-dessus ne permettent pas

d'identifier les professions des individus. Les données sur le niveau d'instruction des francophones dans la population locale proviennent du recensement de 2001. Celles sur le niveau d'instruction des parents d'élèves proviennent de notre enquête en milieu scolaire réalisée en 2005. Les résultats de la comparaison entre les deux ensembles de données sont illustrés dans la Figure 6 ci-dessous.

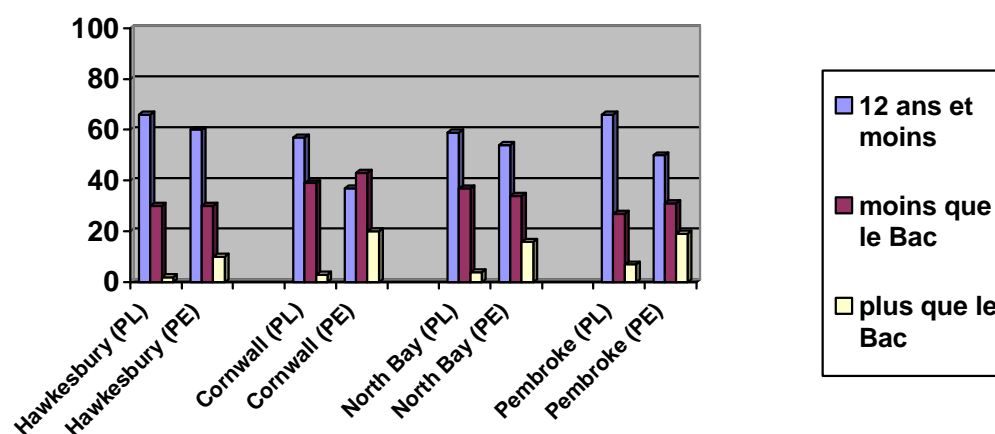


Figure 6. Répartition proportionnelle des individus dans la population francophone locale et des parents d'élèves dans les écoles de langue française, selon le niveau d'instruction dans quatre communautés franco-ontariennes (Source: Statistique Canada 2001 et Mougeon, Rehner et Alexandre, 2005)

Dans la figure 6, pour chaque communauté, on présente d'abord les proportions des individus selon trois niveaux d'instruction (le Bac correspond à la licence dans le système français et belge) dans la population francophone locale (PL), puis les proportions de parents d'élèves (PE) dans les écoles de langue française selon ces mêmes niveaux d'instruction. Comme on peut le constater, la proportion des élèves dont les parents ont un niveau d'instruction plus haut que le Bac est supérieure à celle des francophones du même niveau d'instruction dans la population de

chacune des quatre localités. Inversement, on peut voir que la proportion des élèves dont les parents ont un niveau d'instruction de 12 ans ou moins est inférieure à celle des francophones du même niveau d'instruction dans la population locale.²⁵ En d'autres termes, il y a proportionnellement plus de parents qui envoient leurs enfants aux écoles de langue anglaise parmi les francophones les moins instruits que parmi les francophones les plus instruits. Pour ce qui est du niveau d'instruction intermédiaire, on constate que les différences entre la population francophone locale et les parents d'élèves sont soit nulle (Hawkesbury) ou faibles (les trois autres communautés).

Somme toute, notre hypothèse que les écoles de langue française des quatre communautés attireraient plus les enfants des parents issus des couches sociales élevées que les enfants des parents issus des couches sociales basses est confirmée par nos statistiques. Nos résultats peuvent donner lieu à plusieurs interprétations. Pour les parents les plus instruits les écoles de langue française seraient une étape nécessaire pour l'obtention de postes qui demandent une bonne connaissance du français et un haut niveau d'instruction. En d'autres termes, les écoles de langue française permettraient à la frange la plus éduquée de la population francophone locale de maintenir sa position sur l'échelle sociale.²⁶ Une autre interprétation serait que les parents francophones des couches sociales hautes auraient une identité francophone plus forte (comme le suggère Laflamme, 2004), qui serait plus ou moins indépendante de la perception de valeur utilitaire du français comme levier socio-économique au niveau local ou

²⁵ Rappelons que nos enquêtes ont ciblé la population estudiantine des écoles secondaires et que ceci a probablement pour effet d'amplifier les différences selon le niveau d'instruction des répondants. En effet, on a vu ci-dessus que les taux de fréquentation des écoles secondaires de langue française sont plus faibles que ceux des écoles élémentaires de langue française.

²⁶ On a vu ci-dessus qu'il y a plus de postes avec cette double exigence dans la communauté majoritaire que dans les communautés minoritaires. Par conséquent, ce type de motivation instrumentale vaudrait peut-être plus pour les francophones des couches sociales élevées à Hawkesbury que pour les francophones de ces couches sociales dans les trois autres communautés.

supra-local. Cette interprétation vaudrait peut-être plus pour les parents des couches sociales hautes en contexte minoritaire que pour les parents de ces couches sociales en contexte majoritaire, car dans le premier contexte les emplois requérant un niveau élevé d'instruction et de connaissance du français sont peu nombreux.

Pour ce qui est des parents les moins instruits, on a vu ci-dessus que dans les communautés minoritaires une bonne connaissance de l'anglais et un haut niveau d'instruction sont les outils de choix pour l'ascension sociale. Pour ces parents la plus-value socio-économique des écoles de langue française est plutôt faible et l'instruction en anglais pourrait donc représenter une option préférable, même si elle a pour effet d'accentuer l'assimilation culturelle et linguistique de leurs enfants (cf. ci-dessous les taux élevés de transfert à l'anglais au foyer dans les trois communautés minoritaires). Ceci dit, on pourrait aussi, à l'instar de Laflamme (2004), interpréter nos résultats comme le reflet de l'affaiblissement de l'identité francophone parmi les Franco-Ontariens moins instruits.

Dans le contexte francophone fortement majoritaire de Hawkesbury, comme on va le voir ci-dessous, le taux de transfert à l'anglais au foyer est marginal (en particulier parmi les francophones moins instruits). Il se pourrait donc que certains des parents moins instruits perçoivent l'instruction en anglais comme une porte d'accès au bilinguisme additif. Quoiqu'il en soit, ce sentiment ne semble pas très répandu puisque, comme le montre la figure 5, il y a peu de différence entre la proportion des parents moins instruits et celle des individus moins instruits dans la population francophone locale.

6.3. Le maintien du français au foyer

Abordons maintenant le dernier volet de notre réflexion sur le maintien du français dans les quatre communautés en nous concentrant sur le foyer. La Figure 9 fournit des statistiques sur le

taux de (dis)continuité linguistique des répondants francophones en 1981 et 2001, deux points dans le temps qui sont proches de ceux auxquels nous avons conduit nos enquêtes en milieu scolaire (1978 et 2005). Comme le montre le graphique, l'influence de la force démographique des francophones que l'on a observée ci-dessus par le biais d'une comparaison interprovinciale (Tableau 2) apparaît encore plus nettement lorsqu'on compare les quatre communautés. En effet, on constate qu'à Hawkesbury les taux de continuité linguistique sont très élevés (ils sont proches du maximum: 95% en 2001). En fait, ils sont plus élevés que celui de la minorité anglophone (82%). Par contraste, à Pembroke, la plus faible des trois communautés minoritaires, les taux de continuité linguistique de la minorité francophone sont trois fois plus bas que ceux des francophones de Hawkesbury. Quant aux taux des francophones de Cornwall et North Bay, ils reflètent eux aussi la différence de concentration francophone dans les deux localités (les taux de continuité linguistique étant plus élevés à Cornwall qu'à North Bay).

Ceci dit, la comparaison des taux de continuité linguistique des recensements de 1981 et 2001, révèle aussi une nette progression du transfert à l'anglais dans les trois communautés minoritaires, notamment à Cornwall où le taux de continuité linguistique a chuté de 20 points en vingt ans. Cette évolution rappelle, elle aussi, ce que nous avons observé en examinant l'évolution des taux de (dis)continuité linguistique dans les provinces du Canada. Nous allons voir ci-dessous que cette accélération du transfert à l'anglais au foyer a eu un impact considérable sur le maintien du français par les élèves dans les situations de communication de la vie de tous les jours et par voie de conséquence sur la variation et le changement linguistique dans leur parler.

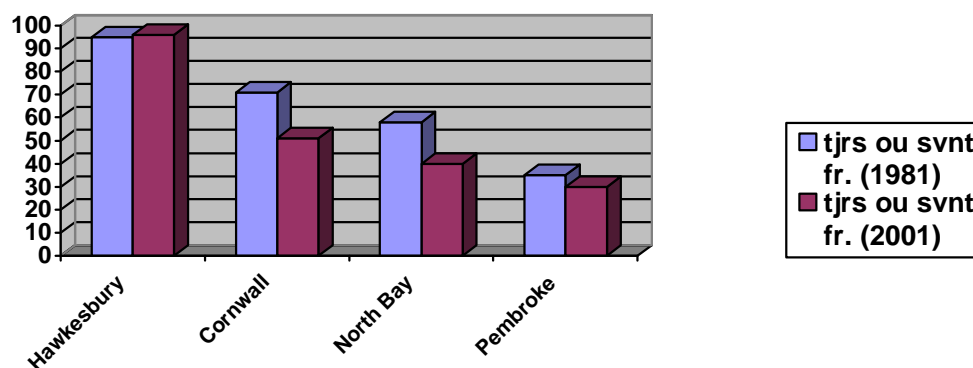


Figure 9. Taux de (dis)continuité linguistique des répondants francophones dans quatre communautés franco-ontariennes (recensements de 1981 et de 2001)
(Source: Recensements du Canada)

On a vu ci-dessus que, les taux de fréquentation des écoles de langue française étaient influencés par le niveau d’instruction des francophones dans les quatre communautés. On peut donc s’attendre à ce que ce facteur exerce une influence similaire sur les taux de (dis)continuité linguistique des francophones dans ces mêmes communautés. Les données croisées que nous ont fournies Statistique Canada nous permettent de vérifier cette hypothèse. Elles sont présentées dans les Figures 10 et 11.

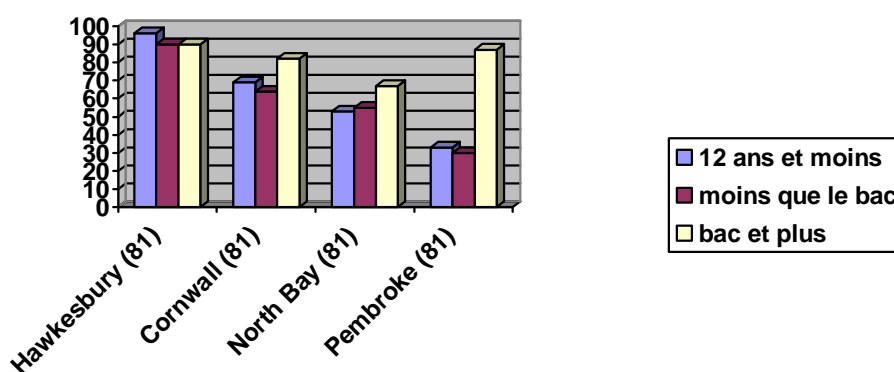


Figure 10. Taux de (dis)continuité linguistique des répondants francophones dans quatre communautés franco-ontariennes selon leur niveau d'instruction en 1981
(Source: Statistique Canada, tabulation spéciale)

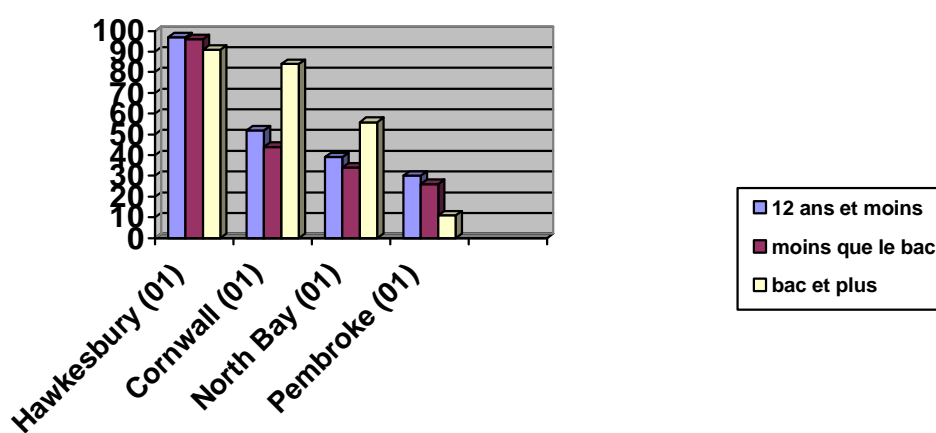


Figure 11. Taux de (dis)continuité linguistique des répondants francophones dans quatre communautés franco-ontariennes selon leur niveau d'instruction en 2001
(Source: Statistique Canada, tabulation spéciale)

Ces graphiques montrent qu'en 1981, dans les communautés minoritaires, ce sont les francophones les plus instruits qui maintiennent le français au foyer au niveau le plus élevé. On constate la même tendance en 2001, exception faite de Pembroke où la densité francophone était très faible (6%). Par contraste, dans la communauté majoritaire de Hawkesbury, l'association entre le maintien du français et le niveau d'éducation est inversée. Les répondants les plus instruits ont un taux de maintien du français au foyer un peu plus bas que celui des répondants les moins instruits. On a vu ci-dessus, qu'à Hawkesbury, le taux de fréquentation des écoles de

langue française de la couche sociale la plus instruite est un peu plus élevé que celui de la couche sociale la moins instruite. Il y a donc une discordance relative entre la langue de scolarisation et la langue de communication au foyer. Une explication probable de ce résultat paradoxal réside dans les différences de niveau de bilinguisme selon le niveau d'instruction. En effet, les données croisées de Statistique Canada révèlent qu'en 2001, à Hawkesbury, parmi les francophones les moins instruits (12 ans ou moins) le taux de monolinguisme français était de 25% et celui de bilinguisme français/anglais de 75%, alors que parmi les francophones les plus instruits (Bac ou plus) le taux de monolinguisme était de 8% et celui de bilinguisme était de 92%.²⁷ Ces statistiques suggèrent que les francophones les moins instruits ont moins la possibilité d'opérer un transfert à l'anglais au foyer que les francophones plus instruits. Par contraste, dans les communautés minoritaires, les pourcentages de bilinguisme ne varient pas selon le niveau d'instruction et la quasi-totalité des francophones sont bilingues. On peut donc supposer qu'à Hawkesbury, la force démographique des francophones a ralenti les processus de bilinguisation et bloqué l'étape subséquente du transfert à l'anglais, alors que dans les communautés minoritaires, la faiblesse démographique des francophones a intensifié la bilinguisation et le transfert à l'anglais, à tel point que les francophones les moins instruits sont désormais plus avancés sur le sentier de l'assimilation que les francophones les plus instruits. Beniak et Mougéon, (1985) sont arrivés à des résultats similaires dans leur analyse des données d'une enquête sociolinguistique conduite en 1975 au sein d'une communauté francophone d'origine québécoise 'fraîchement' implantée à Welland (Ontario): au début des années 1950. Dans cette communauté, les francophones de la classe ouvrière étaient moins bilingues que les

²⁷ Nous avons calculé ces pourcentages en utilisant les données sur la connaissance des langues officielles. Rappelons que selon Statistique Canada cette connaissance est définie comme : 'la capacité de tenir une conversation en français ou en anglais ou dans ces deux langues'. Nous avons considéré comme unilingues les répondants francophones qui déclarent ne pouvoir converser qu'en français et comme bilingues **au sens large** les répondants francophones qui déclarent pouvoir converser en français et en anglais.

francophones de la classe sociale la plus élevée²⁸ et ils affichaient aussi un taux de maintien du français au foyer plus élevé.²⁹ Le fait que les individus des couches sociales basses ont un niveau de maintien du français plus élevé que ceux des couches sociales élevées serait donc une étape préliminaire plus ou moins éphémère dans les processus de mutation sociolinguistique des communautés francophones hors Québec.

On a vu ci-dessus que, selon Laflamme (2004), dans les communautés francophones hors Québec, les femmes seraient plus attachées au français que les hommes. On pourrait donc s'attendre à ce que dans les quatre communautés les femmes affichent des taux de maintien du français au foyer plus élevés que les hommes. Dans la tabulation spéciale préparée par Statistique Canada, le sexe des répondants n'était pas inclus dans le croisement des paramètres. Nous ne pouvons pas vérifier cette hypothèse pour les années 1981 et 2001, cependant, un des tableaux sur la langue parlé au foyer réalisés avec les données du recensement de 2006, croise les facteurs langue parlée au foyer, langue maternelle et sexe. Les taux de discontinuité linguistique obtenus par le biais de ce croisement de facteurs sont présentés dans la figure 12.

²⁸ À cette époque, la plupart des francophones nés en Ontario avaient été principalement scolarisés en anglais, et donc plus ils étaient instruits plus leur maîtrise de l'anglais était élevée.

²⁹ Mougeon et Beniak (1988) ont aussi trouvé que c'était parmi les membres de l'élite francophone locale que l'on trouvait les plus ardents défenseurs du système d'écoles de langue française récemment mis en place dans la communauté et, inversement, que c'était parmi les francophones les moins instruits que l'adhésion à ces écoles était la plus faible (une scolarisation bilingue étant l'option préférée). La différence de perception de la valeur des écoles de langue française selon le niveau d'instruction des individus semble être une tendance lourde dans les communautés francophones hors Québec, puisque nous l'avons attestée dans toutes les communautés où nous avons effectué des enquêtes.

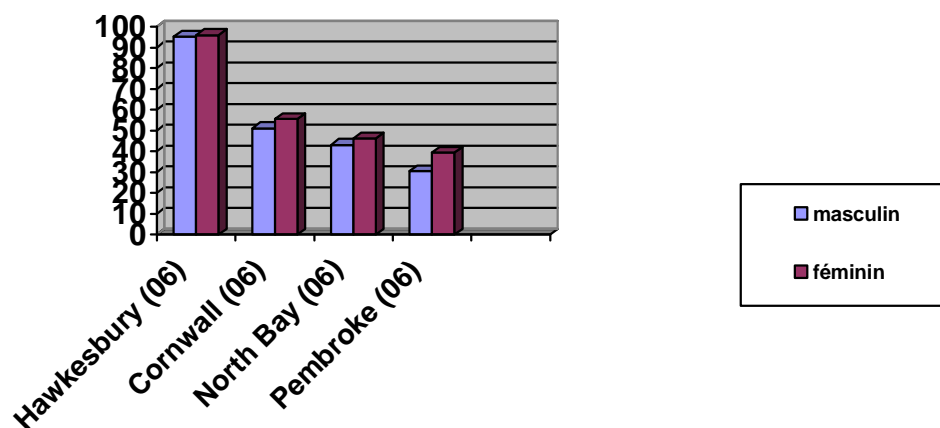


Figure 12. Taux de (dis)continuité linguistique des répondants francophones dans quatre communautés franco-ontariennes selon le sexe en 2006 (Source: Statistique Canada)

Comme on peut le constater, dans chacune des quatre communautés les répondants francophones de sexe féminin ont un taux de continuité linguistique plus élevé que leur contreparties de sexe masculin et cette différence est un peu plus nette dans les communautés minoritaires que dans la communauté majoritaire. Cette dernière différence est similaire à celle qu'a révélée le croisement du niveau d'instruction et de la langue parlée au foyer (cf. les figures 10 et 11). Ces résultats appuient les observations de Laflamme (2004) relativement à l'influence du facteur sexe sur l'attachement au français, toutefois, il est remarquable que cette influence est moins prononcée que celle exercée par le niveau d'instruction. En effet, comme le montrent les figures 10 et 11, l'amplitude des différences de taux de (dis)continuité linguistique en fonction du niveau d'instruction est d'une vingtaine de points ou plus dans les communautés minoritaires alors qu'elle n'est que de trois points à Cornwall et North Bay et de huit points à Pembroke et

dans la communauté majoritaire la différence selon le sexe est tout simplement marginale.³⁰

En bref, les résultats de notre analyse de plusieurs ensembles de données sur le maintien du français dans quatre communautés franco-ontariennes, suggèrent que le degré d'adhésion aux écoles de langue française, le niveau de maintien du français (ou de transfert à l'anglais) au foyer, le degré d'appropriation de l'anglais et la perception de la valeur utilitaire du français sur le marché de l'emploi constituent un ensemble de comportements et d'attitudes qui sont inter-reliés et dont la manifestation est conditionnée par des facteurs tels que la force démographique des francophones, la classe sociale, l'histoire des communautés et, dans une moindre mesure, le sexe.

Nous allons poursuivre notre réflexion sur le maintien du français dans les quatre communautés, en nous concentrant sur la génération adolescente qui est scolarisée en français.

7. Maintien du français par les adolescents francophones des quatre communautés

Avant de recueillir des corpus de français oral parmi les élèves des écoles secondaires de langue française à Hawkesbury, Cornwall, North Bay et Pembroke, nous avons effectué deux enquêtes sociolinguistiques par questionnaire auprès de la totalité des élèves de 9^e et 12^e années³¹ des écoles secondaires de langue française de ces quatre localités, une en 1978 et l'autre en 2005 (Mougeon, Rehner, Alexandre, 2005). Ces enquêtes ont fourni des informations sur les caractéristiques sociodémographiques des élèves et de leurs parents et sur leur emploi du français

³⁰ Il est vrai que dans ses remarques sur l'influence des facteurs instruction et sexe sur l'attachement au français, Laflamme (2004) évoque la possibilité de l'effet combiné de ces deux facteurs. Pour cet auteur, au sein de la population francophone, les femmes les plus instruites afficheraient le plus haut niveau d'attachement au français alors qu'à l'opposé, les hommes les moins instruits afficheraient le taux d'attraction vers l'anglais le plus élevé. Pour vérifier cette hypothèse il faudrait disposer de données sur la langue parlée au foyer croisées selon le sexe et le niveau d'instruction. À notre connaissance, Statistique Canada n'a pas publié ce type de statistiques.

³¹ L'âge moyen des élèves de 9^e année est de 15 ans et celui des élèves de 12^e année de 18 ans. En 1978, l'enquête a porté sur 840 élèves et en 2005 sur 956 élèves.

dans une douzaine de situations de communication interpersonnelles de la vie de tous les jours (ex. la communication avec le père du répondant au foyer, avec sa mère au foyer, ses frères et sœurs au foyer et en dehors du foyer, ses amis au foyer et à l'école, etc.). Pour chacune de ces situations les élèves ont évalué la fréquence de leur usage du français (par rapport à celle de l'anglais ou d'une autre langue)³² à l'aide de questions incluant une échelle à cinq points.³³ Avec les informations recueillies avec ces questions on a calculé pour chaque élève un indice global de fréquence d'emploi du français. Cet indice nous a permis de distinguer trois catégories d'élèves: 1) les usagers non restreints du français (indice=100-80); 2) les usagers moyennement restreints (indice 79-45), et 3) les usagers restreints (indice=44-00). La valeur de cet indice peut se lire comme un pourcentage: 100 = 100% du temps en français dans les situations en question, 80 = 80% du temps en français et 20% en anglais, etc.

Bien que ces indices ne constituent pas une mesure exhaustive de la fréquence d'usage du français par les élèves, ils présentent plusieurs avantages. Comme ils tiennent compte de la plupart des situations de communication de la vie de tous les jours, ils fournissent une indication de la fréquence globale de l'emploi du français (et de l'anglais) par les élèves. Par ailleurs, dans la mesure où les situations de communication prises en considération font partie du quotidien des élèves, nos indices fournissent aussi une mesure de la fréquence d'emploi du français vernaculaire. Finalement, comme les élèves sont scolarisés en français, nos indices fournissent aussi une mesure de l'importance relative des interactions avec les enseignants en salle de classe

³² Dans les quatre communautés, la quasi-totalité des élèves inscrits dans les écoles de langue française sont nés en Ontario et leurs parents sont soit d'origine canadienne française soit d'origine canadienne anglaise. Le nombre d'élèves qui communiquent dans une autre langue que le français ou l'anglais est soit nul ou marginal. Il n'en est pas de même dans les écoles de langue française de Toronto et d'Ottawa, qui attirent un nombre non négligeable d'élèves nés à l'étranger ou dont les parents sont nés à l'étranger et qui peuvent parler une ou deux autres langues que le français et l'anglais (cf. entre autres Heller, 1994).

³³ Par exemple: À la maison mon père me parle toujours en français (5), plus souvent en français qu'en anglais (4) aussi souvent en anglais qu'en français (3), plus souvent en anglais qu'en français (2), toujours en anglais (1).

dans le comportement linguistique des élèves. Ainsi, plus la valeur de l'indice est basse, plus les élèves tendront à limiter leur usage du français au contexte de la salle de classe et plus les enseignants deviendront leurs principaux interlocuteurs. Inversement, plus la valeur de l'indice est élevée plus les élèves auront des interactions avec les membres de la communauté vernaculaire en dehors de l'école et plus les interactions avec les enseignants constitueront un aspect particulier de leur répertoire communicatif en français.³⁴

Parmi les élèves ciblés par les enquêtes sociolinguistiques, on a sélectionné des échantillons de locuteurs, qui ont participé à un entretien individuelle semi-dirigée. Ce sont ces corpus d'entretiens qui ont fait l'objet d'analyses de la variation et du changement linguistique dont nous présenterons certains résultats ci-dessous. Il est important de garder à l'esprit que la période de 28 ans que permet d'examiner nos deux corpus correspond à une génération, les adolescents de 1978 constituent la génération parentale et les adolescents de 2005 la génération infantile.³⁵ Nos corpus présentent donc l'avantage appréciable de permettre d'étudier le changement linguistique intergénérationnel avec des données en temps réel.

³⁴ Ajoutons aussi, que quelles que soient ses forces et ses faiblesses, notre indice de restriction de l'emploi du français est une des rares tentatives de quantification de la fréquence de l'usage de cette langue par des locuteurs francophones bilingues dans le but de mieux comprendre la variation dans le français de ces locuteurs.

³⁵ Cette dimension intergénérationnelle nous a été confirmée par plusieurs élèves qui nous ont dit durant l'entrevue semi-dirigée de 2005 que leurs parents avaient participé à l'entrevue de 1978.

Localités	Indices de restriction de l'usage du français		
	100-80	79-45	44-04 ³⁶
	<i>Nombre et proportion (%) des locuteurs</i>		
Hawkesbury 1978	19 (95%)	1 (5%)	0
Hawkesbury 2005	37 (74%)	13 (26%)	0
Cornwall 1978	10 (26%)	16 (42%)	12 (32%)
Cornwall 2005	10 (20%)	21 (41%)	20 (39%)
North Bay 1978	5 (16%)	18 (56%)	9 (28%)
North Bay 2005	0	17 (34%)	33 (66%)
Pembroke 1978	2 (8%)	13 (46%)	13 (46%)
Pembroke 2005	0	0	31 (100%)

Tableau 7. Distribution des élèves dans les quatre communautés selon le niveau de restriction de l'usage du français et l'année de l'enquête

Comme on l'a vu ci-dessus les données du recensement montrent que de 1981 à 2001 les taux de maintien du français au foyer ont nettement décliné dans les trois communautés francophones minoritaires alors qu'ils sont restés inchangés à Hawkesbury. Les données du Tableau 7 révèlent que la diminution du maintien du français au foyer dans les trois communautés minoritaires s'est traduite, de 1978 à 2005, par une augmentation du nombre et de la proportion des locuteurs restreints du français et inversement par une diminution du nombre et de la proportion des locuteurs non restreints dans les écoles de langue française. Cette fluctuation est particulièrement spectaculaire à Pembroke et North Bay, deux communautés où le nombre des locuteurs non restreints, déjà faible en 1978 est devenu nul en 2005. Quant au pourcentage des locuteurs restreints, il est passé de 28 à 66% à North Bay et de 46 à 100% à Pembroke!

Compte tenu du fait qu'à Hawkesbury, les taux de maintien du français au foyer sont restés quasiment inchangés de 1981 à 2001, l'augmentation de la proportion des locuteurs semi-

³⁶ Parmi les locuteurs restreints inclus dans notre échantillon, 04 était la valeur indicelle la plus faible,

restreints revêt un caractère à première vue paradoxal. En fait, cette évolution reflète une augmentation du niveau de bilinguisme au sein de la génération adolescente. En effet, selon les données du recensement, à Hawkesbury, la proportion des individus de langue maternelle française âgés de 10 à 19 ans qui sont bilingues selon le critère définitoire de Statistique Canada (voir ci-dessus) est passée de 64 % à 82 % et inversement la proportion des répondants monolingues est passée de 36 % à 18 %.³⁷ Cette augmentation du taux de bilinguisme a eu donc pour effet d'augmenter la proportion des usagers actifs de l'anglais parmi les élèves des écoles secondaires francophones, augmentation reflétée par l'augmentation du nombre des locuteurs semi-restreints.

Dans nos recherches antérieures sur la compétence sociolinguistique des élèves anglophones dans un programme d'immersion française (voir, entre autres, Mougeon, Nadasdi, et Rehner, 2002 et Mougeon, Nadasdi, et Rehner 2010), nous avons trouvé que le discours des enseignants en salle de classe jouait un rôle crucial dans le développement de cette compétence. Compte tenu de l'importance de l'augmentation du nombre des usagers restreints du français dans les écoles des trois communautés minoritaires, le résultat de Mougeon, Nadasdi, et Rehner (2002) nous a incités à recueillir en 2005 des enregistrements en salle de classe du discours des enseignants des élèves dans les quatre communautés. Ce dernier corpus nous permet d'une part, d'évaluer à quel point les enseignants respectent les règles du français normé (un champ de recherche pratiquement inexploré au Canada³⁸) et, d'autre part, de mesurer le degré de convergence ou divergence entre leur discours et celui des élèves.

³⁷ Ces statistiques ont été calculées grâce aux données croisées spécialement préparées par Statistique Canada.

³⁸ Pour ce qui concerne les communautés francophones du Canada anglophone, nous sommes les premiers à explorer cette question. Pour ce qui est du Québec, c'est Poplack (2007) qui a lancé une recherche sur cette question.

8. Recherches sur la variation et le changement linguistique dans le français des adolescents franco-ontariens

Nos recherches sur la variation et le changement linguistique dans le parler des adolescents franco-ontariens ont examiné un ensemble d'hypothèses de travail. Ces hypothèses partent de la prémisse générale des travaux de Milroy (1980) et de Mufwene (2008) selon laquelle les réseaux de communication auxquels participent les locuteurs jouent un rôle moteur dans la variation et le changement linguistique. Elles s'appuient aussi sur les résultats de nos recherches sur l'appropriation de la variation sociolinguistique par les adolescents anglophones dans les programmes d'immersion française (apprenants avancés du FL2), cf. Mougeon, Nadasdi et Rehner (2002, 2010) qui ont montré que, d'une part, faute de contacts avec les locuteurs du FL1, l'input éducationnel joue un rôle prépondérant dans cette appropriation et d'autre part l'usage nettement moins fréquent du français que l'anglais entraîne l'émergence de variantes 'non natives' d'origine intra- ou inter-systémique.

Selon la perspective de Milroy et Mufwene, les locuteurs restreints sont des individus qui ne sont que faiblement intégrés aux réseaux de communication extrascolaire qui assurent la reproduction du vernaculaire. Pour ces locuteurs, la communication en français parlé est surtout limitée à l'espace sociolinguistique que constitue l'école de langue française. De plus, globalement, ils communiquent plus souvent en anglais qu'en français. Les locuteurs restreints ont donc un profil sociolinguistique qui se rapproche de celui des élèves d'immersion, ces derniers représentant, toutefois, un niveau de restriction dans l'usage du français encore plus élevé.

Inversement, les locuteurs non restreints sont des individus qui sont fortement intégrés aux réseaux qui assurent la reproduction du vernaculaire. Pour ces locuteurs, l'école de langue

française est un des multiples espaces sociolinguistiques où ils communiquent en français, et globalement, ils s'expriment nettement plus souvent en français qu'en anglais. Quant aux locuteurs semi-restreints, ils sont moyennement intégrés aux réseaux qui assurent la reproduction du vernaculaire, l'école de langue française représente une part plus importante des espaces sociolinguistiques où ils communiquent en français et, globalement, ils font un usage relativement équilibré du français et de l'anglais.

Nous énonçons ci-dessous, les principales hypothèses de travail qui guident nos recherches sur la variation et le changement linguistique dans le français parlé des adolescents franco-ontariens. Signalons d'emblée qu'elles partent de l'idée de base que dans une communauté où coexistent des locuteurs dont l'emploi de la langue locale est plus ou moins restreint, les membres de cette communauté peuvent ne pas partager la même grammaire variationnelle.³⁹ Nos hypothèses se distinguent donc de celles qui guident les travaux des sociolinguistes qui examinent la variation dans les communautés linguistiques unilingues ou majoritaires, dans la mesure où, pour ces chercheurs, l'appartenance à une communauté linguistique présuppose le respect de normes sociolinguistiques qui sont partagées par tous les membres de la communauté (cf. entre autres, Guy 1980).⁴⁰

Dans nos recherches sur la variation du français de la génération des locuteurs adolescents des quatre communautés, nous nous attendons à ce que plus les locuteurs feront un usage restreint du français, plus leur répertoire de variantes sociolinguistiques:

1) sera influencé par la langue de l'école et montrera une double tendance à la

³⁹ Par grammaire variationnelle nous entendons l'ensemble des variantes qui sont incluses dans le répertoire sociolinguistique des locuteurs et des 'règles' linguistiques et extra-linguistique probabilistes qui régissent leur emploi.

dévernacularisation et la standardisation;⁴¹ 2) inclura des innovations qui reflètent différentes formes de l'influence de l'anglais (emprunts, calques, etc.) ou de restructurations internes pouvant aller de la régularisation analogique jusqu'à la perte de distinctions sémantiques lexicales ou grammaticales; 4) manifestera une maîtrise incomplète des contraintes linguistiques et extralinguistiques de la variation se traduisant par l'atténuation, la perte ou la mutation de l'effet de ces contraintes. Nous nous attendons aussi à ce que ces tendances se soient accélérées de 1978 à 2005, étant donné la forte montée du nombre des locuteurs restreints et semi-restreints dans les écoles des quatre communautés durant cette période.

Inversement, nous nous attendons à ce que moins les adolescents feront un usage restreint du français plus leur usage des variantes sociolinguistiques sera proche de celui des locuteurs FL1 intégrés à une communauté vernaculaire et par conséquent moins leur variété de français manifestera les tendances énumérées ci-dessus.

Examinons à présent plusieurs résultats de nos recherches récentes qui nous ont permis de vérifier plusieurs des hypothèses énoncées ci-dessus.

8.1 La variable JE VAIS/JE VAS/M'AS

L'emploi des variantes *je vais*, *je vas*, *m'as* et, dans une moindre mesure, *je m'en vas* pour exprimer le futur ou l'aspect habituel a été amplement attesté dans les variétés de français québécois et de français nord-américain issues des diasporas québécoises. Nous fournissons des exemples de cette alternance, tirés de nos corpus.

A) Le FUTUR

Je vais

⁴¹ Dans les cas de variation incluant plus de deux variantes, dont une variante est sociostylistiquement neutre, les deux processus ne sont pas nécessairement isomorphes. Par exemple, le déclin de la variante vernaculaire peut entraîner la montée de la variante neutre ou la montée de la variante neutre et de la variante standard, ou seulement celle de la variante standard. Nous allons voir une illustration de ces différents cas de figure dans la section suivante.

1) *je m'améliore beaucoup, je pense que **je vais** avoir une belle note cette année*

Je vas

2) ***je vas** aller jusqu'à ma treizième année, je pense*

Je m'en vas

4) *ça dérange pas, après ça **je m'en vas** poursuivre mes études*

M'as

5) *ça va dépendre dans quelle branche **m'as** m'en aller*

B) L'aspect HABITUEL

Je vais

6) *mais quand c'est des films, des fois **je vais** les écouter en anglais*

Je vas

7) *quand je sais pas dire le mot en français, **je vas** juste le dire en anglais*

M'as

8) *à part des fois, des films, **m'as** les louer en anglais*

Pour les lecteurs peu familiers avec le français du Québec et de ses diasporas, précisons que les études antérieures consacrées à cette variable (Mougeon et Beniak 1991, Mougeon 1996, Deshaies et Martin 1981) en français laurentien⁴² ont trouvé que *je vais* est la variante standard et formelle de la langue parlée, *je vas* la variante socialement et stylistiquement 'neutre' et *m'as* la variante populaire et informelle (vernaculaire selon la terminologie de la sociolinguistique variationniste).⁴³

⁴² On utilise ce terme au Canada pour désigner les variétés de français québécois parlées au Québec ou dans les diasporas québécoises en Amérique du Nord.

⁴³ Il n'en est pas de même en langue écrite. En effet, Martineau (2009) a trouvé dans ses recherches diachroniques sur la langue épistolaire des Québécois et Franco-Ontariens que *m'as* n'est pas utilisé et que les locuteurs plus instruits emploient *je vas* moins souvent que les locuteurs moins instruits. La neutralité sociostylistique de *je vas* observée dans plusieurs variétés de français laurentien **parlé** irait de pair avec la complémentarité des valeurs

Les Figures 13 et 14 donnent une image de l'évolution générale de la fréquence des formes *je vais*, *je (m'en) vas*, et *m'as* dans chacune des quatre communautés. Pour ce qui est de la variante vernaculaire, on constate que de 1978 à 2005, sa fréquence a chuté considérablement dans les trois communautés minoritaires. En fait, il ne semble pas exagéré de conclure que dans ces communautés ce trait du français laurentien encore bien implanté dans le parler de la génération parentale en 1978 est en voie d'extinction en 2005. Par contraste, à Hawkesbury la diminution de la fréquence de *m'as* est plus modeste: 21% en 1978 et 18% en 2005.

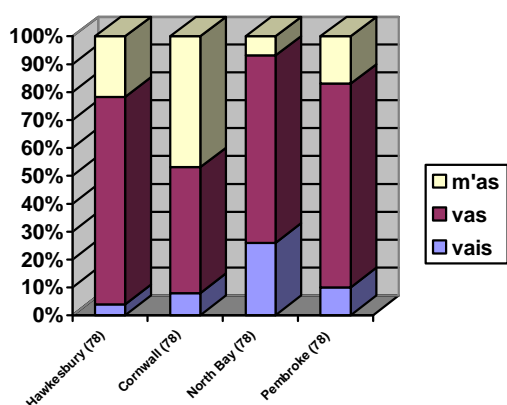


Figure 13 Fréquence des variantes en 1978

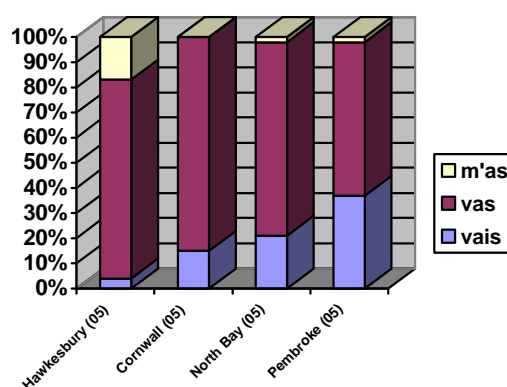


Figure 14 Fréquence des variantes en 2005

L'évolution de *m'as* à Cornwall est particulièrement intéressante, car sa fréquence est passée de 46% en 1978 à 0% en 2005. Cette évolution significative est attribuable à la quasi-disparition en 2005 des locuteurs qui étaient les principaux utilisateurs de *m'as* en 1978 (les locuteurs non restreints issus des couches sociales basses). Tel que révélé par notre enquête sociolinguistique, parmi tous les élèves de 9^e et 12^e années en 2005, il n'y avait plus que deux individus issus des couches sociales basses parmi les locuteurs non restreints. On a vu ci-dessus

que les élèves des couches sociales basses étaient nettement sous-représentés dans les écoles de langue française des communautés minoritaires et que dans ces communautés ces francophones avaient un taux de transfert à l'anglais au foyer plus élevé que celui des francophones des couches sociales hautes. La raréfaction des locuteurs non restreints du français et issus des couches sociales basses en 2005 est donc conforme à ces tendances générales; toutefois, son incidence sur le processus de dévernacularisation à Cornwall est pour le moins remarquable. À North Bay et Pembroke, la quasi-disparition de *m'as* en 2005 est aussi liée à la diminution du nombre des locuteurs non restreints de 1978 à 2005. Toutefois, dans ces communautés on constate qu'en 2005, ce ne sont pas seulement les usagers non restreints des couches sociales basses qui ont 'disparu', mais l'ensemble des usagers restreints.

Somme toute, la quasi extinction de *m'as* dans les trois communautés minoritaires constitue une illustration particulièrement frappante de l'effet catalytique de la montée des usagers restreints au sein de la génération adolescente sur le processus de dévernacularisation. Le caractère massif et rapide du déroulement de ce processus dans ces communautés permet de penser que l'on a affaire à un changement linguistique qui ne découle guère de la diffusion intergroupe progressive postulée par le modèle Labovien, mais qui est plutôt le résultat direct de la montée de la restriction dans l'usage du français. Si celle-ci est catastrophique, comme c'est le cas dans les communautés minoritaires ciblées par nos recherches, le changement linguistique qu'elle génère peut l'être aussi.

Si l'évolution de *m'as* à Hawkesbury est moins marquée, elle est aussi influencée par la restriction dans l'usage du français. En effet, dans le corpus de 2005, les locuteurs semi-restreints se distinguent par un taux d'emploi de *m'as* qui est plus de deux fois plus élevé que celui des

locuteurs non restreints (29% vs 13%), cf. ci-dessous.⁴⁴ L'augmentation du nombre des locuteurs semi-restreints en 2005 à Hawkesbury, suite à la montée du bilinguisme parmi les adolescents, aurait donc eu pour effet de ralentir le déclin de *m'as*.⁴⁵ Ici encore, le changement linguistique est en partie activé par des changements sociologiques liés au contact et à la restriction linguistique plutôt qu'il ne procède uniquement de processus de diffusion intergroupe.

Les Figures 15 et 16 montrent aussi que suite à la chute drastique de *m'as*, dans les trois communautés minoritaires, la variation est réduite à une opposition binaire et qu'à Cornwall et Pembroke, on observe une tendance à la standardisation (montée de *je vais*). À Hawkesbury, la variation se manifeste aussi sous la forme d'une opposition binaire, car *je vais* est aussi marginal en 2005 qu'en 1978, mais la diminution modeste de *m'as* a pour contrepartie une augmentation relative de *je vas*.

Pour mieux comprendre l'influence des facteurs extralinguistiques sur ces fluctuations dans le temps, nous avons évalué l'effet des facteurs COUCHE SOCIALE, SEXE, SUJET DE L'ENTRETIEN et NIVEAU DE RESTRICTION de l'emploi du français à l'aide du logiciel d'analyse factorielle GoldVarb sur la fréquence des variantes dans chacune des quatre communautés en 2005. Cette analyse a mis au jour plusieurs associations qui fournissent des précisions sur la divergence d'évolution entre la communauté majoritaire de Hawkesbury et les deux communautés minoritaires où on observe la montée de *je vais*.

Les résultats de l'analyse factorielle centrée sur *je vas* à Hawkesbury sont illustrés par la Figure 14. Comme on peut le constater, ils montrent que la hausse de *je vas* est la manifestation

⁴⁴ Selon Mougeon, Nadasdi, et Rehner (2008), ce résultat reflète le fait que ces adolescents sont engagés sur le chemin de la bilinguisation avancée et donc sont moins enclins à s'approprier les traits de la norme locale *vas* ou du standard supralocal *vais*.

⁴⁵ Dans les variétés du français laurentien *m'as* est nettement plus fréquent dans le parler des locuteurs âgés que dans celui des jeunes locuteurs (Mougeon, Hallion Bres, Papen, et Bigot 2010), différence qui permet de supposer que cette variante est entrée dans une phase de déclin.

d'un processus de valorisation de cette variante comme trait de la norme locale, les locuteurs qui sont à la pointe de cette tendance sont les individus de la couche sociale élevée, les locuteurs du sexe féminin et les locuteurs non restreints.⁴⁶

Par contraste, à Cornwall et Pembroke, on observe le processus inverse, *je vas* est dévalorisé et *je vais* valorisé. Dans les deux communautés, les locuteurs de la couche sociale élevée sont à l'avant-garde de la montée de *je vais* et on observe une légère association entre les sujets formels de l'entretien (cf. note 44) et *je vais*. Ces deux communautés montrent donc des signes d'un début d'alignement sur la norme supra-locale.

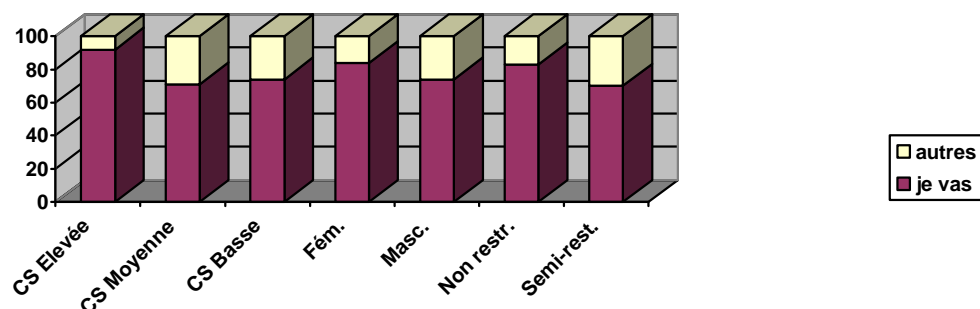


Figure 15. Influence des paramètres extralinguistiques sur la fréquence de *je vas* à Hawkesbury (2005) (Source, Mougeon, Nadasdi et Rehner, 2008)

L'analyse de l'influence des paramètres extralinguistiques sur la fréquence de *m'as* à Hawkesbury a révélé des associations qui sont à l'inverse de celles trouvées pour *je vas*. Nous les illustrons dans la Figure 15 ci-dessous. Bien que cette variante commence à décliner en 2005, elle est toujours un trait typique de la variété vernaculaire, tel qu'indiqué par son association

⁴⁶ L'analyse factorielle a aussi mesuré l'effet de la formalité/informalité des sujets abordés dans l'entretien (sujets formels: ex. l'éducation, le joual, la religion vs sujets informels : ex. souvenirs d'événements comiques ou tragiques dans la vie des élèves) n'a pas été retenu dans l'analyse factorielle, cependant les différences de pourcentage vont dans le sens de la valorisation de *je vas* (sujets formels : 78% ; et sujets informels : 68%).

avec les locuteurs des couches sociales basse et moyenne, les locuteurs du sexe masculin, et les locuteurs semi-restreints.

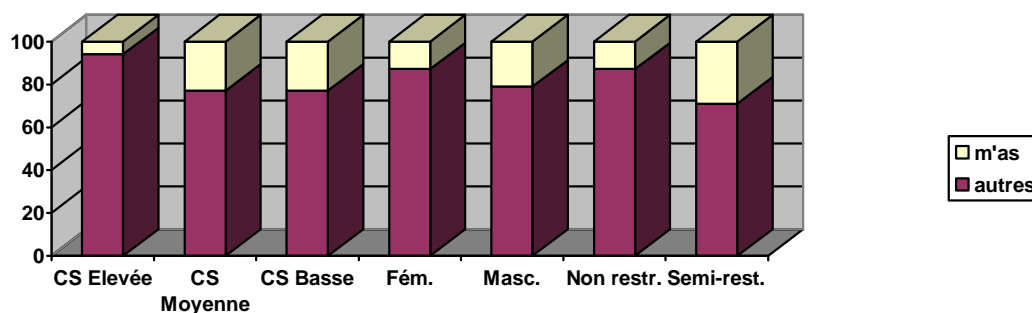


Figure 16. Influence des paramètres extralinguistiques sur la fréquence de *m'as* à Hawkesbury (2005)

Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, le recueil d'un corpus de discours d'enseignants en salle de classe nous permet de vérifier dans quelle mesure l'école est impliquée dans les différents changements discutés supra. La Figure 17 ci-dessous compare la fréquence de l'emploi des variantes *je vais/je vas/m'as* dans le discours des enseignants et dans celui des élèves (Figure 14) en 2005.

Les données du Graphique 17 révèlent plusieurs tendances intéressantes. Dans les quatre communautés les enseignants évitent, comme on pouvait s'y attendre, l'usage de la variante vernaculaire *m'as* en salle de classe. Dans les quatre communautés, les enseignants emploient *je vais* plus souvent que *je vas*, mais la fréquence de cette dernière variante est loin d'être négligeable. Ce dernier résultat n'était pas complètement inattendu, compte tenu de la neutralité sociostylistique de cette variante en langue orale attestée dans les recherches antérieures et, on vient de le voir, de la valorisation de *je vas* à Hawkesbury.

Ceci dit, on note quelques petites différences de fréquence qui semblent aller de pair avec

les différences de niveau de concentration francophone au plan local: 1) la tendance à l'évitement de *m'as* est un peu plus forte dans les écoles des communautés minoritaires que dans celles de Hawkesbury, 2) c'est dans les écoles de Pembroke que la fréquence de *je vais* est la plus élevée et celles de Hawkesbury la moins élevée.

La comparaison de la fréquence des variantes dans le discours des élèves et dans celui des enseignants révèle que dans chacune des localités les élèves emploient moins souvent *je vais* que les enseignants, résultat compréhensible puisque ces derniers ont été enregistrés dans une situation plus formelle que les premiers. Toutefois, on constate que la différence de fréquence est beaucoup plus forte à Hawkesbury que dans les communautés minoritaires et que dans ces communautés la différence diminue selon le niveau de concentration francophone local. Il semblerait donc que plus la force démographique des francophones est faible, plus l'influence standardisatrice de l'école est forte. Curieusement, la comparaison de la fréquence d'emploi de *m'as* par les enseignants et les élèves révèle une corrélation similaire à celle trouvée pour *je vais*. En effet, c'est à Hawkesbury que l'on observe une différence de fréquence entre le discours des enseignants et celui des élèves alors que dans les communautés minoritaires la différence est nulle ou marginale. Ce résultat est peut-être l'indice du rôle plus important de l'école dans la dévernacularisation dans les communautés minoritaires que dans la communauté majoritaire. Ceci dit, il ne faut pas perdre de vue que, comme on l'a vu ci-dessus, le sort de la variante vernaculaire est avant tout déterminé par les facteurs démolinguistiques, à savoir, la montée de la restriction dans l'usage du français qui est particulièrement forte dans les communautés minoritaires mais observable aussi dans une certaine mesure à Hawkesbury.

Finalement, la comparaison de la fréquence d'emploi de *je vas* par les enseignants et les élèves révèle que dans toutes les communautés les élèves emploient plus souvent cette variante

que les enseignants et que, comme pour *je vais*, la différence diminue régulièrement en fonction du niveau de concentration francophone local: plus celui-ci est faible plus la différence est réduite. Il semblerait donc que l'influence du discours des enseignants sur l'emploi de *je vas* par les élèves soit conditionnée de la même façon que celle trouvée pour *je vais*, à la différence près que dans toutes les communautés *je vas* demeure la variante n°1 dans le discours des élèves. Ce résultat pourrait s'expliquer en partie par le fait que les enseignants emploient cette variante près d'une fois sur trois en salle de classe et que *je vas* est morphologiquement plus régulière que *je vais*.

Somme toute, l'analyse du discours des enseignants en salle de classe suggère que l'influence de celui-ci sur le parler des élèves est conditionnée par les facteurs démolinguistiques. L'inculcation de *je vais* n'est possible que dans les communautés minoritaires et elle reflète l'importance des enseignants dans le réseau de communication des élèves, plus la densité francophone est faible plus cette importance est grande. L'éradication de *m'as* n'a lieu que dans les communautés minoritaires, milieux où le nombre des locuteurs restreints et semi-restreints s'est accru considérablement. L'érosion relative de *je vas* est un peu à l'image inverse de l'inculcation de *je vais*. Elle est, elle aussi, confinée aux communautés minoritaires et est conditionnée par l'importance des enseignants dans le réseau de communication des élèves.

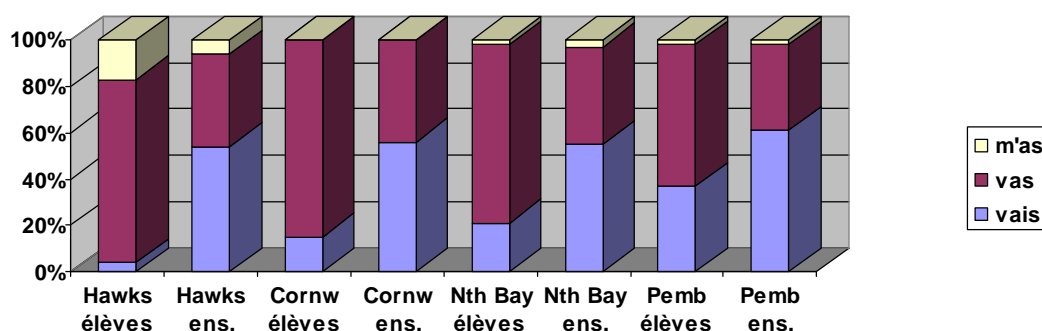


Figure 17. Fréquence de *m'as/vas/vais* dans le discours des élèves et des enseignants des quatre communautés en 2005

La variable *je vais/je vas/m'as* nous a permis aussi d'évaluer l'influence de l'emploi restreint du français sur l'internalisation des contraintes linguistiques de la variation. Il s'agit en l'occurrence de l'association entre l'expression de la notion du futur et la variante *m'as* et l'expression de l'aspect habituel et la variante *je vas*. Cette double association semble être une tendance lourde du français laurentien puisqu'elle a été attestée dans le corpus de français métis parlé à Saint-Laurent, Manitoba, dans le corpus du français parlé à Welland, Ontario, et dans celui du français parlé à Bonnyville, Alberta (Mougeon, Hallion Bres, Papan, et Bigot 2010). Nous avons examiné cette contrainte dans le parler des élèves de Hawkesbury et de Pembroke. Les résultats sont présentés dans la Figure 18 ci-dessous.

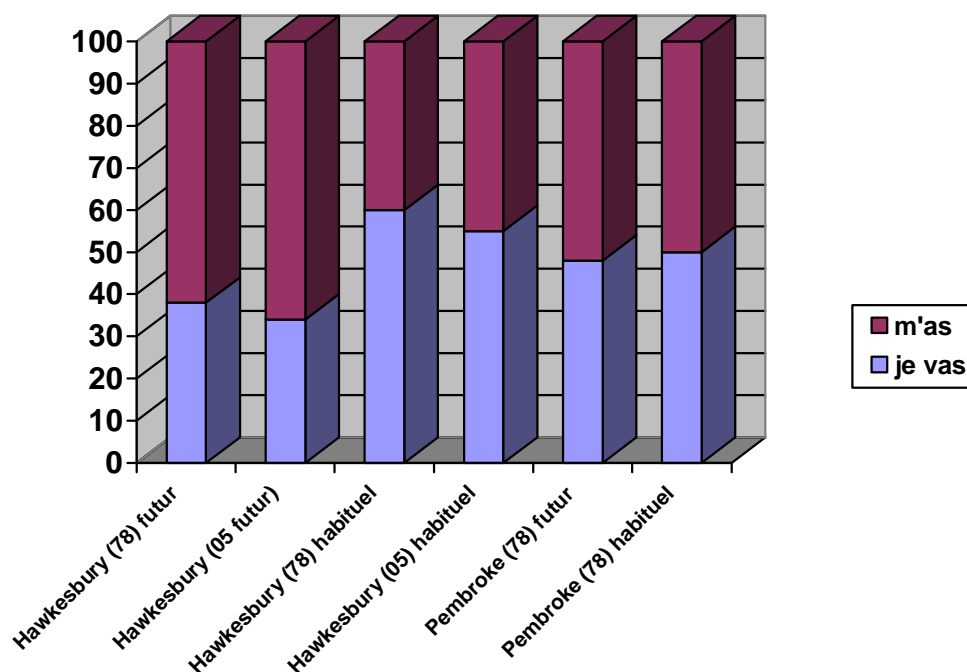


Figure 18. Influence de la distinction futur vs habituel sur la fréquence de *m'as* et *je vas* à Hawkesbury et à Pembroke

Comme on peut le voir, l'association mentionnée ci-dessus est observable dans le parler des élèves de Hawkesbury en 1978 et en 2005, alors qu'en 1978, dans le parler des élèves de Pembroke elle était pour ainsi dire absente.⁴⁷ Il se peut que ce dernier résultat préfigurait l'affaiblissement subséquent de *m'as* dans le parler de ces élèves. Ceci dit, il constitue une indication supplémentaire de la tendance à l'affaiblissement (ou à la mutation) des contraintes de la variation dans le parler des locuteurs restreints, attestée dans plusieurs de nos recherches antérieures (Mougeon et Nadasdi 1998). Il est aussi conforme aux résultats de la recherche sur l'appropriation de la variation par les élèves anglophones des programmes d'immersion française (Mougeon, Nadasdi, et Rehner 2010) et d'une façon générale par les apprenants des L2 en contexte naturel ou éducationnel (cf. entre autres, Meyerhoff, Schleef et Clark, 2009), individus qui sont eux aussi des locuteurs restreints.

8.2 *Innovations qui reflètent l'influence de l'anglais*

Examinons maintenant une des manifestations de l'influence de l'anglais observable dans le discours des adolescents franco-ontariens. Il s'agit de l'utilisation de la copule à la place du 'verbe' *avoir* devant le mot *peur* pour exprimer «le fait d'avoir peur». Cette innovation alterne dans le discours des élèves avec sa contrepartie standard *avoir peur*, cf. les deux exemples ci-dessous.

9) *j'étais avec des amis qui **étaient** peur des enseignants*

10) *on n'**avait** plus peur des profs*

Signalons que cette innovation s'inscrit dans un ensemble plus large de calques ou glissements sémantiques impliquant des mots français et reflétant l'influence de tournures

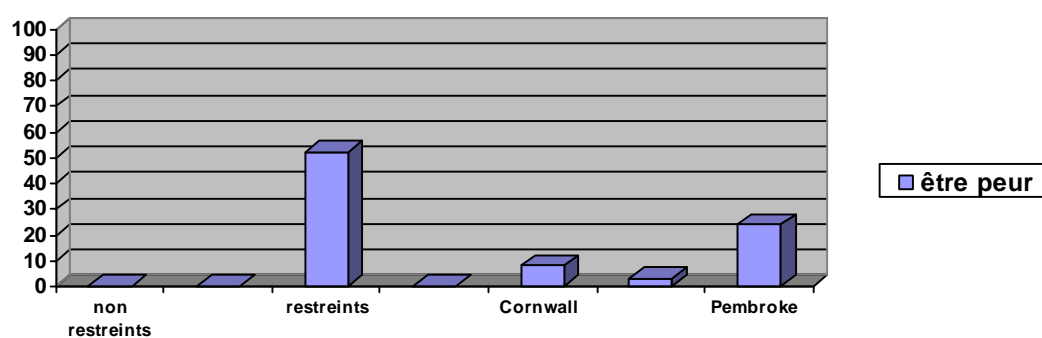
⁴⁷ Nous n'avons pas poursuivi l'examen de cette contrainte dans le corpus de 2005, car *m'as* a pratiquement disparu dans le parler des élèves de Pembroke.

anglaises équivalentes, discuté dans Mougeon, Nadasdi, et Rehner (2004).⁴⁸ Remarquons tout d'abord que dans le calque *être peur* le mot *peur* est ré-analysé comme un adjectif, non seulement parce qu'il est employé sans article après la copule, mais aussi parce que dans notre corpus nous avons des exemples où le mot *peur* est employé à la place de l'adjectif *effrayant* ou de son équivalent vernaculaire *épeurant*, ex. *j'aime pas les films qui sont peur* pour *j'aime pas les films qui sont épeurants* (FS effrayants). Signalons aussi que la compétition entre la copule et *avoir* statif n'est pas limitée à la tournure *avoir peur* mais qu'on l'observe aussi avec les autres tournures où le verbe support *avoir* a un sens statif (ex. *avoir chaud, froid, faim, quinze ans*, etc.), autant de tournures où l'anglais utiliserait la copule *be* (*to be hot, cold, hungry, fifteen*, etc.). Même s'il est possible d'arguer que ces innovations ne sont pas totalement dénuées de motivation intra-systémique --l'emploi d'*avoir* avec un sens statif est structuralement plus marqué que celui de la copule suivie d'un adjectif et on emploie des adverbes tels que *très* ou *un peu* avec les 'noms' *peur, chaud*, etc.-- l'hypothèse d'une origine intersystémique est confortée par au moins trois faits:

- À notre connaissance, les apprenants du FL1 ne passent pas par une étape où ils remplacent les usages d'*avoir* statif par la copule suivie de mots tels que *peur, faim, froid*, etc ;
- Lorsqu'on examine la distribution d'*être peur* en fonction du niveau de restriction de l'usage du français dans les corpus de 1978 et 2005, on constate que cette tournure est employée majoritairement par les locuteurs restreints ;
- *Être peur* est absent dans le parler des élèves de Hawkesbury (cf. Figures 14 et 15).

⁴⁸ L'alternance *être peur* vs *avoir peur* est une des quelques variables lexicales, qui dans nos corpus atteint une fréquence d'occurrences qui permet une analyse quantitative solide de l'effet des facteurs linguistiques et extra-linguistiques associés à l'usage de l'une ou l'autre des deux variantes. Dans les corpus d'entretien avec les élèves et le corpus du discours enseignant, nous avons un total de plus de 500 occurrences de la variable. Cette abondance est en partie attribuable au fait que, durant l'entretien, les élèves ont été invités à raconter un des moments de leur vie où ils ont eu une grande peur (question classique des entretiens semi-dirigés laboviens).

Quand on compare la fréquence d’*être peur* dans le corpus de 1978 avec celle dans le corpus de 2005 (Figures 18 versus Figure 19) on remarque qu’il y a eu une progression de la tournure *être peur* dans les trois communautés minoritaires. On constate aussi que cette progression est conditionnée par le taux de concentration francophone locale facteur qui, on l’a vu, influence l’augmentation du nombre des locuteurs restreints (individus qui communiquent plus souvent en anglais qu’en français) de 1978 à 2005. On constate aussi, lorsque l’on examine la fréquence d’*être peur* selon le niveau de restriction, que cette tournure était seulement présente dans le parler des locuteurs restreints en 1978 et qu’en 2005 elle commence à pénétrer dans le parler des locuteurs semi-restreints. Ceci dit, comme le montre la Figure 19, dans le parler des locuteurs restreints (les principaux utilisateurs d’*être peur*), cette tournure n’a pas augmenté mais diminué. Il se peut que cette évolution reflète en partie l’intervention des enseignants qui non seulement n’emploient jamais cette tournure et donc ne la renforcent pas mais, peut-être aussi, qui se sont efforcés de la corriger suite à l’augmentation du nombre de ses utilisateurs potentiels. Il n’en demeure pas moins, que bien que les enseignants soient les principaux interlocuteurs des usagers restreints du français, en particulier à Pembroke, et que les premiers n’emploient pas *être peur*, ce facteur n’est pas assez puissant pour enrayer l’émergence de la variante *être peur*.⁴⁹



⁴⁹ On constate le même phénomène dans le parler des élèves d’immersion française, celui-ci inclut de nombreux traits non natifs dûs à l’interférence de l’anglais que leurs enseignants n’utilisent pas.

Figure 18. Fréquence de *être peur* dans le discours des élèves selon le niveau de restriction et la localité (78)

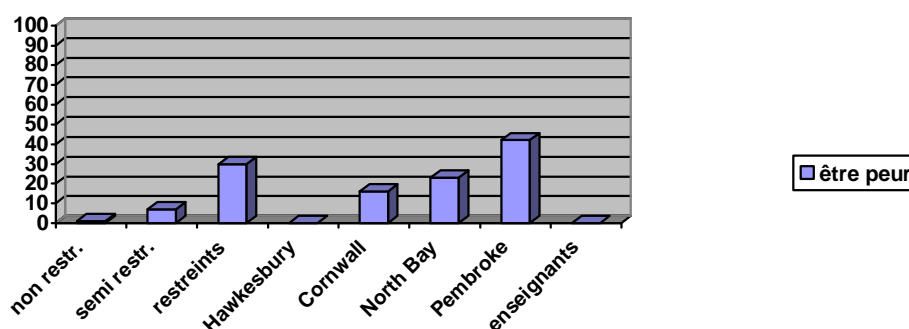


Figure 19. Fréquence de *être peur* chez les élèves selon la restriction de la localité et dans le discours des enseignants (05)

Par contraste, en 2005, à Hawkesbury, l'innovation *être peur* n'a toujours pas pénétré dans le parler des locuteurs adolescents, même si ceux-ci incluent désormais des locuteurs semi-restreints. Le fait que ces locuteurs ne sont pas des usagers prédominants de l'anglais et qu'ils résident dans une communauté francophone fortement majoritaire explique sans doute ce résultat.

8.3 Régularisation analogique

Pour illustrer l'effet de la restriction dans l'emploi du français sur la régularisation analogique, nous avons choisi l'alternance entre les formes verbales distinctives de la 3^e personne du pluriel et des formes 'singulier' (non marquées), au présent de l'indicatif, comme illustré par les exemples 11-16 ci-dessous:

Qui: 11) il y a beaucoup de mes amis francophones qui **vont** à une école anglophone

Ils: 12) ils **savent** pas ils **font** des fautes niaiseuses

GN: 13) mes amis **disent** euh t'as encore changé

Qui: 14) il y a des personnes qui **fait** des choses comme ...

Ils: 15) j'imagine qu'eux autres vraiment ils **dit** l'Europe t'sais

GN: 16) deux de mes amis **sait** un peu le français

Signalons en premier lieu que ce cas de régularisation n'est pas propre au français ontarien. En effet, on l'a observé dans les variétés de français acadien et aussi en français populaire hexagonal (sans parler du FLE ou FL2).

Les Tableaux 8 et 9 fournissent des données sur la fréquence de l'emploi des formes verbales non marquées dans les quatre communautés en 1978 en fonction du degré de restriction dans l'emploi du français et de deux contraintes linguistiques: 1) le contexte syntaxique et 2) la fréquence du verbe. Les deux tableaux incluent une évaluation de: 1) la fréquence en pourcentage de ces formes ; 2) la signification statistique des différences de fréquence, et 3) la probabilité d'occurrence de ces formes, lorsque les différences de fréquence sont jugées significatives (plus la valeur de la probabilité est proche de .100 plus la probabilité d'emploi de formes non marquées est élevée). Cette triple évaluation a été effectuée à l'aide du programme d'analyse factorielle GoldVarb. Signalons que l'analyse factorielle a aussi évalué l'influence des facteurs SEXE et CLASSE SOCIALE sur la variation, mais qu'elle a conclu que celle-ci n'était pas significative. En d'autres termes il semblerait que la saillance sociostylistique de cette variable soit plutôt faible.

Commençons par les résultats relatifs à l'effet de la communauté et du niveau de restriction dans l'usage du français. Comme le montre le Tableau 8, ces deux facteurs exercent une influence sur la fréquence d'emploi des formes non marquées: plus la densité francophone locale est faible plus la fréquence des formes non marquées est élevée ; et plus le degré de

restriction est élevée plus la fréquence de ces formes est élevée. Ceci dit, il est remarquable que dans le parler des locuteurs non restreints la fréquence des formes non marquées est dans l'ensemble basse et bien en dessous de celle que l'on trouve dans le parler des locuteurs restreints. La restriction dans l'emploi du français aurait donc pour effet d'intensifier une faible tendance évolutive de la morphosyntaxe du français. Cette interprétation n'est pas fautive, toutefois, il ne faut pas perdre de vue que dans le parler des locuteurs de Hawkesbury et des locuteurs non restreints de Cornwall (la communauté minoritaire où la densité francophone est la plus élevée), l'emploi des formes non marquées est limité aux phrases dont le sujet est *qui* ou *ils*, et la probabilité de cet emploi est nettement plus élevée après *qui* qu'après *ils*. Par contraste, dans le parler des locuteurs non restreints des deux autres communautés minoritaires et des locuteurs semi-restreints et restreints des trois communautés minoritaires, l'emploi des formes non marquées s'observe dans les **trois** contextes syntaxiques et les différences de pourcentage de fréquence sont jugées statistiquement **non significatives**.

Communautés	Hawkesbury		Cornwall		North Bay		Pembroke	
	Locuteurs non restreints							
<i>qui</i>	6%	.81	9%	.81	9%	NS	7%	NS
<i>ils</i>	1%	.40	2%	.43	4%		6%	
GN	0	0	0	0	4%		8%	
Locuteurs semi-restreints								
<i>qui</i>			12%	NS	11%	NS	30%	NS
<i>ils</i>			5%		12%		31%	
GN			5%		10%		29%	
Locuteurs restreints								
<i>qui</i>			22%	NS	21%	NS	31%	NS
<i>ils</i>			15%		12%		26%	
GN			43%		32%		65%	

Tableau 8. Fréquence des formes verbales non marquées à la 3^e personne du pl. dans le parler des locuteurs non restreints, semi-restreints et restreints selon la communauté et le contexte syntaxique (Source Mougeon et Beniak, 1995)

Communautés	Hawkesbury		Cornwall		North Bay		Pembroke	
	Locuteurs non restreints							
<i>sont/ont/vont</i>	1%	NS	2%	.37	1%	.29	2%	.32
autres	3%		6%	.73	11%	.83	14%	.79
Locuteurs semi-restreints								
<i>sont/ont/vont</i>			2%	.32	3%	.29	5%	.18
autres			14%	.86	29%	.88	73%	.95
Locuteurs restreints								
<i>sont/ont/vont</i>			5%	.31	4%	.24	7%	.26
autres			43%	.90	32%	.90	65%	.91

Tableau 9. Fréquence des formes verbales singulier à la 3^e personne du pl. dans le parler des locuteurs non restreints, semi-restreints et restreints selon la communauté et la fréquence du verbe

Le Tableau 9 révèle que la fréquence du verbe exerce un effet significatif sur l'emploi des formes non marquées, quel que soit le niveau de restriction d'usage du français dans les trois communautés minoritaires. Cet effet est uniforme; la probabilité d'emploi d'une forme non marquée est nettement plus faible avec les trois verbes les plus fréquents du français qu'avec les autres verbes. De plus, plus la densité francophone est faible ou plus l'usage du français est restreint, plus cet effet est, dans l'ensemble, prononcé. Par contraste, dans le parler des locuteurs de Hawkesbury, la fréquence du verbe n'a pas d'effet significatif sur la probabilité d'emploi des formes non marquées. Ce dernier résultat constitue une indication supplémentaire du fait que l'effet des contraintes internes de l'emploi des formes verbales non marquées n'est pas uniforme chez les locuteurs adolescents.

Somme toute, les résultats de l'analyse des contraintes linguistiques qui pèsent sur l'emploi des formes verbales non marquées à la 3^e personne du pluriel a révélé trois cas de

figure. Le premier est représenté par les locuteurs de Hawkesbury. Pour ces locuteurs, les formes verbales distinctives de la 3^e personne du pluriel ne font pas vraiment problème. S'il leur arrive d'utiliser des formes non marquées après *qui* et *ils*, c'est parce que l'absence de la marque du pluriel sur *qui* et la rareté de la marque du pluriel sur *ils* ont pour effet d'entraver occasionnellement la règle d'accord en nombre et ce, quelle que soit la fréquence du verbe.⁵⁰ Le deuxième groupe inclut les locuteurs non restreints de Cornwall. L'effet des contraintes linguistiques sur leur emploi des formes non marquées est à mi-chemin entre celui trouvé chez les locuteurs de Hawkesbury et celui trouvé chez tous les autres locuteurs. En effet, il est affecté par la fréquence du verbe (signe d'une automatisation moins que complète des formes distinctives de la 3^e personne du pluriel), mais il est limité aux phrases dont le sujet est *qui* ou *ils*, à savoir les contextes qui entravent le respect de l'accord en nombre. Finalement, le troisième groupe inclut les locuteurs dont la restriction de l'usage du français est telle qu'ils emploient les formes non marquées aussi souvent dans les trois contextes syntaxiques et que cet emploi atteint des niveaux particulièrement élevés avec les verbes de moindre fréquence (notamment à Pembroke), c'est-à-dire les verbes dont la forme distinctive de la 3^e personne du pluriel exige un emploi fréquent du français pour être automatisés.

Nous n'avons pas encore examiné l'emploi des formes verbales non marquées dans le corpus de 2005 et donc nous ne pouvons pas dire si la fréquence de cet emploi a augmenté de 1978 à 2005. Compte tenu de l'effet de la restriction dans l'emploi du français sur ce cas de

⁵⁰ En français canadien parlé informel, le pronom *ils* est rarement employé avec le /z/ de liaison et il est prononcé /i/ ou /j/ dépendant du phonème qui le suit. Comme le signalent, Mougeon, et Beniak (1995), dans les ouvrages sur le français populaire (Bauche 1926, Guiraud 1973, et Gadet 1992) les exemples d'emploi de formes non marquées à la 3^e personne du pluriel sont des phrases dont le sujet est *qui* ou *ils*. Il y aurait donc convergence entre le parler populaire hexagonal et le français de Hawkesbury pour ce qui est de cet aspect de la morphologie verbale du français. En milieu francophone monolingue ou majoritaire, les formes verbales distinctives de la 3^e personne du français ne seraient pas menacées, toutefois, l'application de la règle d'accord de nombre pourrait connaître des « ratées » en discours non surveillé après les pronoms *qui* et *ils*.

régularisation analogique, cette hypothèse sera sans doute vérifiée. L'analyse du corpus de 2005 nous permettra aussi d'évaluer dans quelle mesure l'emploi des formes verbales non marquées est renforcé par le discours des enseignants. Ceci dit, une analyse de ce discours, limitée à toutes les phrases dont le sujet est le pronom *ils*, fournit déjà des informations sur cette question. Dans ce contexte, la fréquence d'emploi des formes non marquées par les enseignants des quatre communautés est marginale, c'est-à-dire encore plus faible que dans le parler des adolescents de Hawkesbury.

En résumé, notre examen de l'emploi des formes verbales non marquées a mis au jour une situation similaire à celle de la variante *être peur*: un emploi marginal de ces formes à Hawkesbury, nettement plus fréquent dans les communautés minoritaires et probablement marginal dans le discours des enseignants. Ceci dit, on ne doit pas perdre de vue que dans le cas des formes verbales non marquées c'est le sous-emploi du français qui catalyse le changement et dans le cas d'*être peur* c'est le suremploi de l'anglais qui déclenche le changement.

6. Conclusion

Parmi les différents aspects de l'évolution de la vitalité démolinguistique des minorités francophones hors Québec mis au jour par la présente étude, l'atténuation du déclin des taux de transmission du français des parents à leurs enfants à partir de 1991 est sans doute le phénomène le plus intéressant. Il est vrai que cette tendance n'est pas assez forte pour renverser l'érosion linguistique des minorités francophones, toutefois, elle représente un changement démolinguistique qui nous invite à réfléchir sur sa signification et sur les facteurs qui ont pu l'entraîner. Le facteur qui a retenu notre attention est l'ensemble des mesures prises par les états provinciaux en faveur du français. On peut les regrouper en deux catégories principales: 1)

l'offre de service en langue française dans les secteurs public et parapublic de l'état provincial et 2) la création de systèmes d'instruction en langue française financés par l'état et gérés par les francophones.⁵¹ Plusieurs faits permettent de penser que ce facteur a joué un rôle dans la remontée relative de la reproduction linguistique des minorités francophones. L'intervention étatique en faveur du français s'est concrétisée un peu avant et durant la période où la reproduction des francophones a effectué une remontée. Les provinces où cette remontée est la plus évidente sont celles où cette intervention est allée le plus 'loin'. Selon nous, l'effet principal de cette intervention serait d'avoir rehaussé, parmi les minorités francophones, la perception de la valeur utilitaire du français (notamment suite à la création d'emplois requérant la connaissance du français) et de l'importance de cette langue ou des communautés francophones pour les états provinciaux.

En ce qui concerne l'impact de l'intervention étatique sur le marché de l'emploi, on a vu que s'il était réel, il était cependant limité à un nombre restreint de secteurs économiques. Pour que le redressement de la reproduction linguistique des minorités francophones continue dans l'avenir, voire qu'il se consolide, il faudrait, minimalement, que l'intervention étatique en faveur du français se maintienne et même connaisse une phase d'expansion. L'histoire récente de la mise en œuvre de la loi sur les services de langue française de l'Ontario indique qu'une telle évolution n'est pas garantie. En effet, ces services ne sont pas à l'abri des aléas électoraux, ni de ceux de la croissance économique. Introduite par le gouvernement libéral durant les années 1980, cette loi a connu un net recul lorsque les conservateurs ont tenu les rennes du gouvernement provincial de 1995 à 2003, et elle a repris de la vigueur avec le retour au pouvoir des libéraux.

⁵¹ Comme nous l'avons déjà dit, ces services sont venus s'ajouter à ceux fournis par les institutions qui relèvent de la juridiction du gouvernement fédéral. Ceci dit, exception faite des chaînes de radio et de télévision nationales, l'importance de ces institutions au niveau de la communication quotidienne est généralement moindre que celle des services fournis par les institutions relevant de la juridiction provinciale.

On ne peut donc souhaiter que des raisons non-utilitaires figurent aussi parmi les principaux facteurs qui contribuent au redressement de la reproduction linguistique des minorités francophones, raisons que nous n'avons pas vraiment abordées dans la présente étude.

Les résultats d'une enquête récente sur la vitalité des minorités linguistiques officielles du Canada permettent d'examiner les fluctuations dans la fréquentation des écoles primaires et secondaires de langue française par les enfants des ayants droit. Ces résultats révèlent que dans les neuf provinces du Canada anglophone une proportion variable des enfants des parents ayant droit fréquentent les écoles de langue anglaise plutôt que les écoles de langue française. En fait, dans quatre provinces (Terre-Neuve, Saskatchewan, Alberta, et Colombie-Britannique) la proportion des enfants qui fréquentent les écoles primaires de langue française est seulement égale ou inférieure à 30%, et dans les autres provinces elle se situe autour de 50%, exception faite du Nouveau-Brunswick, où elle dépasse 80%. On a vu que ce résultat reflète l'effet de plusieurs facteurs, dont les deux principaux sont le manque de disponibilité de ces écoles au plan local et la perception de la valeur de l'instruction en français par rapport à celle en anglais pour la préparation des élèves à la poursuite de leurs études ou à l'obtention d'un emploi à la fin du cycle secondaire.

Grâce aux données des recensements de 1981 et 2001 préparées par Statistique Canada et aux résultats d'une enquête dans des écoles secondaires de langue française, nous avons pu faire un *zoom* sur quatre communautés franco-ontariennes (une majorité et trois minorités) et poursuivre l'analyse de trois dimensions de la vitalité démolinguistique des francophones: 1) la possibilité de travailler en français, 2) la fréquentation des écoles de langue française et 3) le maintien du français au foyer. Notre analyse s'est concentrée sur un aspect peu étudié de deux de ces dimensions, à savoir l'incidence du niveau d'instruction des parents francophones sur la

fréquentation des écoles de langue française par leurs enfants et l'incidence de ce même paramètre sur le maintien du français au foyer.

On a vu que dans les communautés minoritaires ce sont les individus les moins instruits qui ont le taux de transfert à l'anglais au foyer le plus élevé alors que dans la communauté majoritaire ces mêmes individus ont le taux de transfert à l'anglais le plus bas. Parmi les facteurs qui peuvent expliquer cette divergence on peut mentionner:

1) le bilinguisme:

- dans la communauté majoritaire les francophones les moins instruits sont moins bilingues que les locuteurs les plus instruits;
- dans les communautés minoritaires les différences de bilinguisme selon le degré d'instruction sont marginales ;

2) le poids du français sur le marché du travail:

- dans la communauté majoritaire, la majorité des francophones peuvent travailler en français dans **tous** les secteurs de l'économie locale ;
- dans les communautés minoritaires les seuls secteurs où une proportion non négligeable de francophones peut travailler en français (près de la moitié d'entre eux) sont dans des domaines sociétaux où les gouvernements provincial et fédéral ont mis en œuvre des politiques linguistiques favorables au français et où les emplois auxquels peuvent aspirer les francophones exigent un niveau d'instruction élevé ou relativement élevé. Dans tous les autres secteurs, la possibilité de travailler en français est fort réduite.

Ces différents facteurs permettent aussi de comprendre pourquoi, dans la communauté majoritaire, il y a peu de différence entre le taux de fréquentation des écoles de langue française selon le niveau d'instruction alors que dans les communautés minoritaires il y a une nette sous-

représentation des enfants des parents les moins instruits et une nette surreprésentation des enfants de parents les plus instruits dans les écoles de langue française.

Si on place ces résultats dans le contexte sociohistorique des cinq dernières décennies, on peut formuler l'hypothèse que la création des écoles de langue française et l'intervention étatique en faveur du français ont profité plus aux francophones des couches sociales élevées qu'à ceux des couches sociales basses. En d'autres termes, à partir des années 1970 au Nouveau-Brunswick et en Ontario et des années 1980 dans les autres provinces, le soutien institutionnel au français pourrait avoir eu pour effet de renverser la dynamique socio-économique du maintien du français. Dans les communautés minoritaires les individus des couches sociales basses ne seraient plus les agents traditionnels de la transmission du français qu'ils ont pu être dans le passé, par manque de maîtrise de l'anglais. Ils peuvent donc désormais effectuer plus librement le choix du transfert à l'anglais au foyer. De plus, dans ces communautés, la rareté des emplois qui permettent l'usage du français dans les secteurs de l'économie locale où travaillent ces individus n'est guère propice à les inciter à scolariser leurs enfants en français. Par contraste, dans ces mêmes communautés, l'accroissement du soutien institutionnel au français depuis les quatre dernières décennies aurait pu avoir pour effet de rendre les individus des couches sociales hautes plus à même de résister à l'assimilation linguistique qu'ils ne l'ont été dans le passé. En effet, avant les années 1970, les individus les plus instruits atteignaient généralement une maîtrise de l'anglais supérieure à celle de leur langue maternelle, car l'instruction publique était dispensée en anglais à tous les niveaux de la scolarité. De plus, les emplois auxquels ils pouvaient aspirer requéraient encore moins la connaissance du français qu'actuellement.

Notre enquête sociolinguistique dans les écoles secondaires de langue française à Hawkesbury, Cornwall, North Bay et Pembroke en 1978 et 2005 a mis au jour une forte

augmentation du nombre des élèves qui communiquent plus souvent en anglais qu'en français dans les situations de communication de la vie quotidienne. Cette évolution reflète une augmentation des transferts à l'anglais au foyer de 1981 à 2001.

Notre analyse de la variation et du changement linguistique dans le parler des adolescents a mis en valeur plusieurs dimensions des facteurs écologiques et systémiques qui ont une incidence sur la sélection et la diffusion des variantes.

Dans le cas de la variable VAIS/VAS/M'AS nous avons mis au jour l'extinction de la variante vernaculaire *m'as* et la montée de la variante standard *vais* dans le parler des élèves des trois communautés minoritaires durant la période considérée. L'extinction de *m'as* est avant tout symptomatique de l'abandon grandissant de l'usage du français par les adolescents dans les situations de communication associées à l'emploi du vernaculaire. La montée de *vais* reflète, quant à elle, l'augmentation du nombre des usagers restreints du français, locuteurs qui emploient le français principalement à l'école—espace sociolinguistique où ils sont principalement exposés à *je vais*. On a vu aussi que ce double processus de dévernacularisation et standardisation est influencé par la force démographique locale des francophones (plus celle-ci est importante, moins ce processus est avancé). Par contraste, dans le parler des élèves de la communauté majoritaire, de 1978 à 2005, *m'as* ne donne pas de signe d'affaiblissement, *je vais* reste une variante marginale et on observe une tendance à la valorisation de la variante *je vas*. Dans cette communauté, les mécanismes de reproduction de la variété vernaculaire ne sont pas fragilisés et l'influence normalisatrice de l'école sur le parler des élèves est pour le moins réduite. Par contraste, dans les deux communautés minoritaires où on observe la montée de *je vais* (Cornwall et Pembroke), l'évolution de la variable *vais/vas/m'as* est à l'opposée de celle observée à Hawkesbury, la variante *m'as* est quasi inexistante, la variante *je vais* est valorisée et

la variante *vas* dévalorisée.

L'examen de la variable AVOIR PEUR/ÊTRE PEUR a révélé que la variante *être peur* (calquée sur la tournure anglaise équivalente *be scared/afraid*) est employée en grande majorité par les usagers restreints du français. Il n'est donc pas étonnant que la fréquence de cette variante ait augmenté de 1978 à 2005 dans chacune des communautés minoritaires et qu'elle n'ait pas pénétré dans le parler des adolescents de Hawkesbury, communauté où les locuteurs restreints sont sans doute très rares. L'émergence de la variante *être peur* dans le parler des usagers restreints du français reflète le fait que ces locuteurs communiquent moins souvent en cette langue qu'en anglais—langue qui n'a pas de tournure équivalente à l'emploi statif d'*avoir* et utilise la copule pour exprimer un état. Comme la standardisation ou la dévernacularisation, la montée d'*être peur* est conditionnée par la force démographique locale des francophones. De plus, on a vu que si les enseignants n'emploient pas *être peur*, ce facteur n'est pas assez puissant pour enrayer l'émergence de cette tournure en dépit du fait que ceux-ci sont les principaux interlocuteurs des usagers restreints du français.

L'examen de l'alternance entre les formes verbales distinctives de la 3^e personne du pluriel et des formes verbales non marquées a montré que l'emploi des formes non marquées est conditionnée par des contraintes linguistiques différentes dépendant de la force démographique locale des francophones et du niveau de restriction dans l'usage du français. Ces différences quantitatives et qualitatives suggèrent qu'en dessous d'un seuil minimum de fréquence d'usage du français, l'automatisation des formes verbales distinctives de la 3^e personne du pluriel n'est plus possible et les processus de régularisation analogique prennent le dessus, tout comme on peut l'observer dans l'interlangue des locuteurs FL2.

En résumé, notre examen de trois cas de variation dans le parler des adolescents franco-

ontariens de trois communautés minoritaires et d'une communauté majoritaire, a révélé plusieurs changements radicaux et massifs dans la compétence variationnelle des adolescents des communautés minoritaires. Ces changements reflètent l'influence de trois facteurs principaux: 1) une diminution de la contribution du foyer et de la communauté dans la transmission du français, de même qu'une augmentation corollaire du rôle de l'école de langue française dans cette transmission ; 2) un affaiblissement de la fréquence de la communication en français parmi les adolescents ; et 3) le recours prépondérant à l'anglais pour cette communication. Par contraste, dans la communauté majoritaire, la plupart des changements observables dans les communautés minoritaires sont inexistantes et lorsque l'on observe les mêmes changements que dans les communautés minoritaires, ceux-ci sont nettement moins importants. Autant de résultats qui reflètent le fait que, dans cette communauté, le foyer, la communauté et l'école sont tous impliqués dans la transmission du français.

Bibliographie

- Allard, R. et Landry, R. 1998. French in New Brunswick. In *Language in Canada*, dir. par J. Edwards, pp. 202-225, Cambridge University Press.
- Bauche, H. 1929. *Le langage populaire*. 3^e édition. Paris: Payot.
- Beniak, É., R. Mougeon, et D. Valois. 1985. *Contact des langues et changement linguistique: étude sociolinguistique du français parlé à Welland*. Québec: Centre International de Recherche sur le Bilinguisme.
- Bernard, R. 1978. Comportement linguistique des Canadiens-Français dans trois villes du Nord-Est ontarien. In *Langue maternelle, langue première de communication ?* dir. par B. Cazabon, pp. 109-133, Sudbury: Institut franco-ontarien, Université Laurentienne.

- Bernard, R. 1988. *De Québécois à Ontariens*, Hearst: Le Nordir.
- Bernard, B. 1990. *Le choc des nombres*, Ottawa: Fédération des jeunes Canadiens Français.
- Breton, R. 1968. Institutional completeness of ethnic communities and the personal relations of immigrants, dans B. R. Blishen, *Canadian Society: Sociological perspectives*, Toronto: MacMillan.
- Calvet, L.-J. 1996. *Les politiques linguistiques*, Paris: Presses Universitaires de France.
- Calvet, L.-J. 2002. *Le marché aux langues: les effets linguistiques de la mondialisation*. Paris: Plon.
- Calvet, L.-J., A. Calvet, et L.-J. Calvet. 2009. Le poids des langues: vers un index des langues du monde, inédit, Institut de français, Université de Provence.
- Castonguay, C. 1979. Exogamie et anglicisation chez les minorités canadiennes françaises, *Revue canadienne de sociologie et anthropologie* 16: 39-52.
- Castonguay, C. 1981. *Exogamie et anglicisation dans les régions de Montréal, Hull, Ottawa et Sudbury*. Québec: Centre International de Recherche sur le Bilinguisme.
- Castonguay, C. 1998. The fading Canadian duality. In *Language in Canada*, dir. par John, 36–60 Edwards, Cambridge: Cambridge University Press.
- Castonguay, C, 1999. Évolution démographique des Franco-Ontariens entre 1971 et 1991, suivi d'un aperçu du recensement de 1996, In *L'enjeu de la langue en Ontario français*, dir. par N. Labrie et G. Forlot, 15-32, Sudbury, Les Éditions Prise de parole.
- Chaudenson, R. 1991. *La francophonie: représentations, réalités, perspectives*, Paris: Didier Érudition.
- Churchill, S., N. Frenette et S. Quazi. 1988. *Éducation et besoins des Franco-Ontariens Volume 1: Problèmes de l'ensemble du système, l'élémentaire et le secondaire*. Toronto: Le

- Conseil de l'éducation franco-ontarienne.
- Deshaies, D., C. Martin, et D. Noël. 1981. Régularisation et analogie dans le système verbal en français parlé dans la ville de Québec. In *Variation Omnibus*, dir. par D. Sankoff et H. J. Cedergren, 411-418. Edmonton: Linguistic Research.
- Gadet, F. 1992. *Le français populaire*. Paris: Presses Universitaires de France
- Guiraud, M. 1973. *Le français populaire*. Paris: Presses Universitaires de France
- Guy, G. 1980. 'Variation in the group and individual: The case of final stop deletion' in *Locating Language in Time and Space*, dir. par W. Labov New York: Academic Press.
- Hagège, C. 1994. *Le souffle de la langue: voies et destins des parlers d'Europe*, Paris: Odile Jacob.
- Heller, M. 1994. *Crosswords: Language, education and ethnicity in French Ontario*, Berlin: Mouton de Gruyter.
- Heller, M. 1995. Language choice social institutions and symbolic domination. *Language in Society* 24: 373-405.
- Heller, M. et L. Lévy. 1992. Mixed marriages: life on the linguistic frontier, *Multilingua* 11 : 11-43.
- Heller, M. & L. Lévy. 1994. Les contradictions des mariages mixtes: stratégies des femmes franco-ontariennes. *Langage et société* 67: 53-88.
- Labov, W. 1994. *Principles of linguistic change: Internal factors*. Oxford: Blackwell
- Labov, W. 2001. *Principles of linguistic change: Social factors*. Oxford: Blackwell.
- Laflamme, S. 2004. Instruction, alternance linguistique et postmodernité au Canada français In *Aspects de la nouvelle francophonie canadienne*, dir. par S. Langlois et J. Létourneau. Québec: Les Presses de l'Université Laval. 117-125.

- Laflamme, S. 2001. Alternance linguistique et post-modernité: le cas des jeunes. *Francophonies d'Amérique* 12, 105-112.
- Landry, R. & R. Allard. 1990. Contact des langues et développement bilingue: un modèle macroscopique, *Revue canadienne des langues vivantes*, 46, 527-553.
- Landry, R. & R. Allard.. 1994. The Acadians of New Brunswick: Demolinguistic realities and the vitality of the French language. *International Journal of the Sociology of Language* 105/106: 181-215.
- Landry R. & R. Allard. 1997. L'exogamie et le maintien de deux langues et de deux cultures ; le rôle de la francité familioscolaire. *Revue des sciences de l'éducation* 23: 561-592.
- Martineau, F. 2009. À distance de Paris : usages linguistiques en France et en Nouvelle-France à l'époque classique. In *Sociolinguistique historique du domaine gallo-roman: enjeux et méthodologie*, dir. par D. Aquino-Weber, S. Cotelli et A. Kristol, pp. 221-242. Berne: Peter Lang,
- Meyerhoff, M., E. Schleaf & L. Clark. Becoming local: exploring adolescents' sociolinguistic limits and potential. Poster présenté au UKLVC, Newcastle, Septembre 2009. (<http://www.ling.ed.ac.uk/research/glic/polishproject/UKLVC-poster.pdf>)
- Milroy, L. 1980. *Language and social networks*. Oxford: Blackwell.
- Mougeon, R. 1996. Recherche sur les origines de la variation *vas, m'as, vais* en français québécois. In *Français du Canada - Français de France*, dir. par T. Lavoie, 60-77. Tübingen: Niemeyer.
- Mougeon, R. & É. Beniak. 1989. Language contraction and linguistic change: the case of Welland French. In *Investigating obsolescence: Studies in language contraction and death*, dir. par N. Dorian, 287-312. Cambridge University Press.

- Mougeon, R. & É. Beniak. 1991. *Linguistic consequences of language contact and restriction: The case of French in Ontario*. Oxford: Oxford University Press.
- Mougeon, R. & É. Beniak. 1995. Le non accord entre sujet et verbe en français ontarien: un cas de simplification? *Présence francophone* 46, 53-66.
- Mougeon, R. & T. Nadasdi. 1998. Sociolinguistic discontinuities in minority speech communities. *Language* 74: 40-55.
- Mougeon, R., T. Nadasdi et K. Rehner. 2002. État de la recherche sur l'appropriation de la variation sociolinguistique par les apprenants FL2 ou FLE. *Acquisition et Interaction en Langue Étrangère*. 17: 7-50.
- Mougeon, R., T. Nadasdi et K. Rehner. 2008. Évolution de l'alternance *je vas/je vais/je m'en vas/je m'en vais/m'as* dans le parler d'adolescents franco-ontariens (1978 vs 2005). In *Le français d'un continent à l'autre*, dir. par L. Baronian & F. Martineau, pp. 327-374. Québec: Les Presses de l'Université Laval.
- Mougeon, R., S. Hallion Bres, R. Papen et D. Bigot. 2010. Variantes morphologiques de la première personne de l'auxiliaire *aller* dans les variétés de français laurentien du Canada. In *Vues sur les français d'ici*, dir. par C. LeBlanc, F. Martineau & Y. Frenette, pp. 131-184. Québec: Les Presses de l'Université Laval.
- Mougeon, R., T. Nadasdi et K. Rehner. 2010. *The sociolinguistic competence of immersion students*. Bristol, Buffalo, et Toronto: Multilingual Matters.
- Mougeon, R., K. Rehner et N. Alexandre. 2005. *Le français parlé en situation minoritaire: choix de langues, identité linguistique et variation linguistique parmi les élèves des écoles de langue française dans cinq communautés franco-ontariennes*. Rapport de recherche pour le Ministère de l'éducation de l'Ontario.

- Mufwene, S. 2008. *Language evolution: Contact, competition and change*. London et New York: Continuum Press.
- Poplack, S. 2007. The role of the school in language change. Communication à la 4th Annual Ontario Conference on Applied Linguistics (OCAL). University of Windsor, Mai.
- Thériault, J.-Y. 2006. Le Canada français comme réalité vivante, in *Le Canada français, son temps, sa nature, son héritage, Les séminaires Fernand Dumont*, dir. par G. Gagné, pp. 257-265. Québec: Éditions Nota Bene.